

# Insee Conjoncture

Île-de-France



N° 29

Juin 2020

## Bilan économique 2019

**2019 : année de référence pour l'économie francilienne dans un contexte de crise sanitaire**

## Dossier réalisé en partenariat avec :

[Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Île-de-France \(Direccte\)](#)

Benoît Trinquier  
19, rue Madeleine Vionnet - 93300 Aubervilliers  
[www.direccte.gouv.fr](http://www.direccte.gouv.fr)

[Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Île-de-France \(DRIEA\)](#)

Mathieu Écoiffier  
21-23, rue Miollis - 75732 Paris CEDEX 15  
[www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr)

[Direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Île-de-France \(Driaaf\)](#)

Hassane Boulebnane, Annie Kirthichandra  
18, avenue Carnot - 94234 Cachan CEDEX  
[www.driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr](http://www.driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr)

[Comité régional du tourisme Paris Île-de-France \(CRT Paris Île-de-France\)](#)

Mathieu Belliard  
11, rue du Faubourg Poissonnière - 75009 Paris  
[www.nouveau-paris-ile-de-france.fr](http://www.nouveau-paris-ile-de-france.fr)

[Contributions Insee Île-de-France](#)

Joseph Chevrot  
Coordination et relecture : Michèle Debosque

## Avertissement

La rédaction de ce bilan économique s'échelonne de janvier à mai 2020. Les données analysées sont celles disponibles à la date de rédaction des différents articles. Certaines ont pu légèrement évoluer depuis.

Les articles de cette publication concernent l'activité économique et le bilan de l'année 2019. Toutefois les conséquences économiques de la crise sanitaire durant le premier semestre 2020 sont également évoquées. Nous présentons donc les premiers résultats de ce début d'année 2020 dans la synthèse régionale.

En raison des arrondis, des totaux peuvent légèrement différer de la somme des éléments qui les composent.

# Avant-propos

## 2019 : l'année économique précédant la crise sanitaire

Chaque année, la direction régionale de l'Insee Île-de-France publie le bilan économique régional de l'année écoulée. La réalisation du bilan 2019 s'est faite dans un contexte économique très particulier du fait de la crise sanitaire. Il en ressort que l'année 2019 restera une année de référence, de par la bonne tenue de l'activité économique en Île-de-France, mais également pour apprécier dans les années à venir son retour à son niveau d'avant-crise. Ainsi, ce bilan économique retrace les principaux faits et tendances de l'année écoulée en s'appuyant sur des données consolidées mais apporte aussi quelques premiers enseignements généraux sur la situation de l'économie francilienne durant les premiers mois de l'année 2020. La note de conjoncture de l'Insee qui paraîtra mi-juillet reviendra plus précisément sur ce début d'année 2020 en s'appuyant, le cas échéant, sur des nouvelles données régionales.

Concernant l'année 2019, la situation économique de l'Île-de-France est exposée à travers sept chapitres thématiques relatifs à l'activité régionale qui sont produits par les experts des différents domaines présentés. Dans la synthèse régionale et la note de cadrage sur la conjoncture nationale, l'analyse dépasse le cadre annuel pour mettre l'année 2019 en perspective avec les premiers mois de 2020.

La réalisation de ce bilan 2019 s'étalant entre janvier et mai 2020, le contexte de travail a été très particulier (télétravail pour tous les contributeurs, disponibilités différées des sources...). Mais, malgré le confinement, peu de données ont manqué à l'analyse de l'année écoulée.

Toujours piloté et coordonné par l'Insee, ce bilan n'aurait pu être réalisé sans le concours des services de l'État et des organisations partenaires de l'Insee qui y ont contribué par leurs statistiques et leurs analyses et ce, malgré les difficultés dues au confinement. Qu'ils en soient ici particulièrement et chaleureusement remerciés.

La directrice régionale de l'Insee Île-de-France



Marie-Christine Parent



# Sommaire

<b>Avant-propos</b>	<b>3</b>
<b>Synthèse régionale</b>	<b>6</b>
2019 : année de référence pour l'économie francilienne dans un contexte de crise sanitaire	
<b>Contexte national</b>	<b>8</b>
L'économie française en ralentissement modéré en 2019 puis en forte chute début 2020	
<b>Emploi</b>	<b>10</b>
2019 : la plus forte hausse de l'emploi salarié depuis dix ans	
<b>Chômage et politiques de l'emploi</b>	<b>12</b>
Forte baisse de la demande d'emploi et du chômage en 2019	
<b>Démographie d'entreprises</b>	<b>14</b>
En 2019, toujours plus de créations et moins de défaillances d'entreprises	
<b>Agriculture</b>	<b>16</b>
En 2019, une récolte céréalière abondante et d'excellente qualité en Île-de-France	
<b>Construction</b>	<b>18</b>
Malgré un repli en 2019, la construction se maintient à un niveau élevé en Île-de-France	
<b>Tourisme</b>	<b>20</b>
2019, une année à nouveau remarquable pour la fréquentation touristique francilienne	
<b>Transports</b>	<b>22</b>
Recul du transport ferré de voyageurs en Île-de-France en 2019	
<b>Définitions</b>	<b>24</b>

# Synthèse régionale

## 2019 : année de référence pour l'économie francilienne dans un contexte de crise sanitaire

Michèle Debosque (Insee)

Année précédant la crise sanitaire, 2019 constituera un point de référence pour l'économie francilienne. La plupart des indicateurs 2019 sont à un très bon niveau : emploi, chômage, construction, tourisme.

### En 2019, des créations d'emplois toujours soutenues et un taux de chômage en légère baisse

Avec 92 000 emplois supplémentaires, l'emploi salarié augmente, en 2019, de 1,6 % en Île-de-France contre 1,1 % en France hors Mayotte. Cette hausse est la plus forte depuis 2010 et s'observe dans tous les grands secteurs, particulièrement dans le secteur tertiaire marchand hors intérim (68,3 % des emplois créés en 2019) et dans la construction (19,6 %). Néanmoins, l'emploi est stable dans le secteur bancaire et diminue légèrement dans le secteur des services financiers et immobiliers.

Au quatrième trimestre 2019, le taux de chômage s'élève à 7,1 % de la population active. Ainsi, il a diminué de 0,5 point en un an. Le nombre de demandeurs d'emploi baisse de 1,9 % en catégorie A et de 2,1 % en prenant aussi en compte l'activité réduite des catégories B et C. Ces diminutions sont les plus fortes depuis douze ans.

### Toujours plus de créations et moins de défaillances d'entreprises

En 2019, 244 000 entreprises se sont créées en Île-de-France dans le secteur marchand non agricole (+ 15,1 % en un an contre + 17,9 % en France métropolitaine). Cette dynamique s'observe dans tous les secteurs et principalement celui des services aux entreprises, du commerce, des transports et de l'hébergement-restauration.

En 2019, comme en 2018, plus de la moitié des créations d'entreprises franciliennes relèvent du statut de micro-entrepreneur. Les défaillances d'entreprises diminuent de 5,1 % en Île-de-France comme en France (- 5,2 %). En 2019, le niveau des défaillances est similaire à celui observé en 2017.

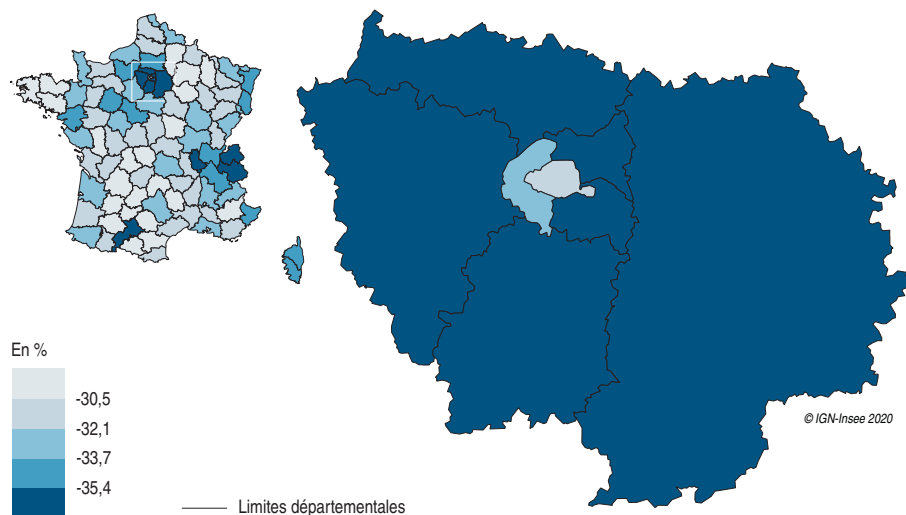
### La construction se maintient à un niveau élevé en Île-de-France

Avec 82 000 logements autorisés en 2019, la région Île-de-France se caractérise toujours par un haut niveau de construction. Depuis 2013, le rythme annuel de progression est nettement plus fort que dans

l'ensemble du pays. Toutefois, après avoir atteint un niveau record en 2017 puis s'être stabilisé en 2018, le volume des ouvertures de chantiers baisse en 2019 de 1,9 % pour atteindre 80 900 logements.

En 2019, les surfaces autorisées de locaux d'activité diminuent de 4,3 % mais restent à un niveau parmi les plus élevés depuis 2008

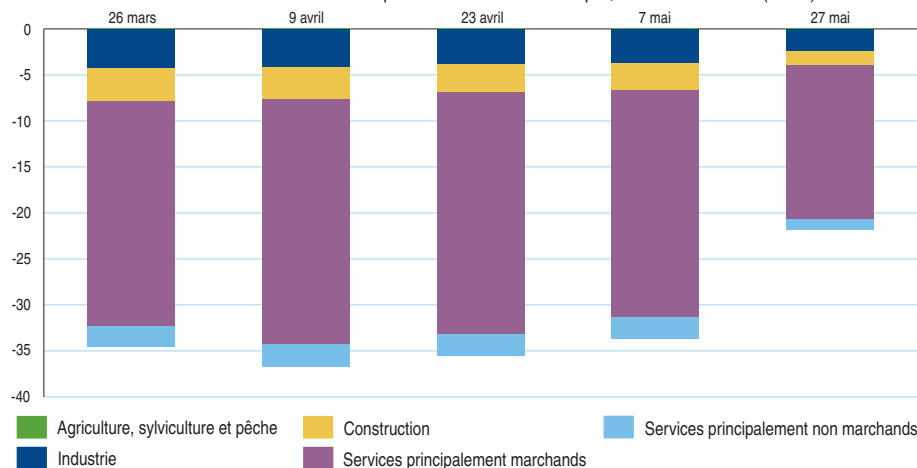
### 1 Estimation au 7 mai de la perte d'activité départementale liée aux mesures d'endiguement



Lecture : au 7 mai 2020, l'activité économique à Paris serait inférieure de 31,4 % par rapport à une situation normale.  
Source : calculs Insee à partir de sources diverses.

### 2 L'activité a fortement baissé pendant le confinement puis se redresserait progressivement

Contributions des différents secteurs dans la perte d'activité économique, en Île-de-France (en %)



Source : Points de conjoncture de l'Insee ; les dates indiquées sont les dates de parution de ces différents Points.

(4,8 millions de m<sup>2</sup>). 40 000 logements neufs ont été réservés en 2019 en Île-de-France : cela représente une hausse de 3,3 % par rapport à 2018, contre 4,0 % en France métropolitaine.

### Une année à nouveau remarquable pour la fréquentation touristique francilienne

En 2019, l'économie touristique bénéficie d'une conjoncture favorable, dans la continuité de 2017 et 2018. En dépit d'un léger tassement par rapport à 2018, la fréquentation hôtelière reste particulièrement importante, avec 70,7 millions de nuitées

malgré les grèves de transport du mois de décembre. La fréquentation de la clientèle résidente progresse fortement avec + 2,5 % par rapport à 2018 alors que celle de la clientèle non résidente diminue (- 3,1 %). L'Île-de-France représente toujours plus de la moitié des nuitées des touristes non résidents en France métropolitaine (76,4 millions). Au sein de la région, Paris génère près de 65 % des nuitées des non-résidents.

Dans ce contexte, l'année 2019 restera, pour des années sans doute, comme le point de référence à l'aune duquel les dynamiques de reprise d'activité, de retour à l'emploi et de baisse du chômage seront évaluées.

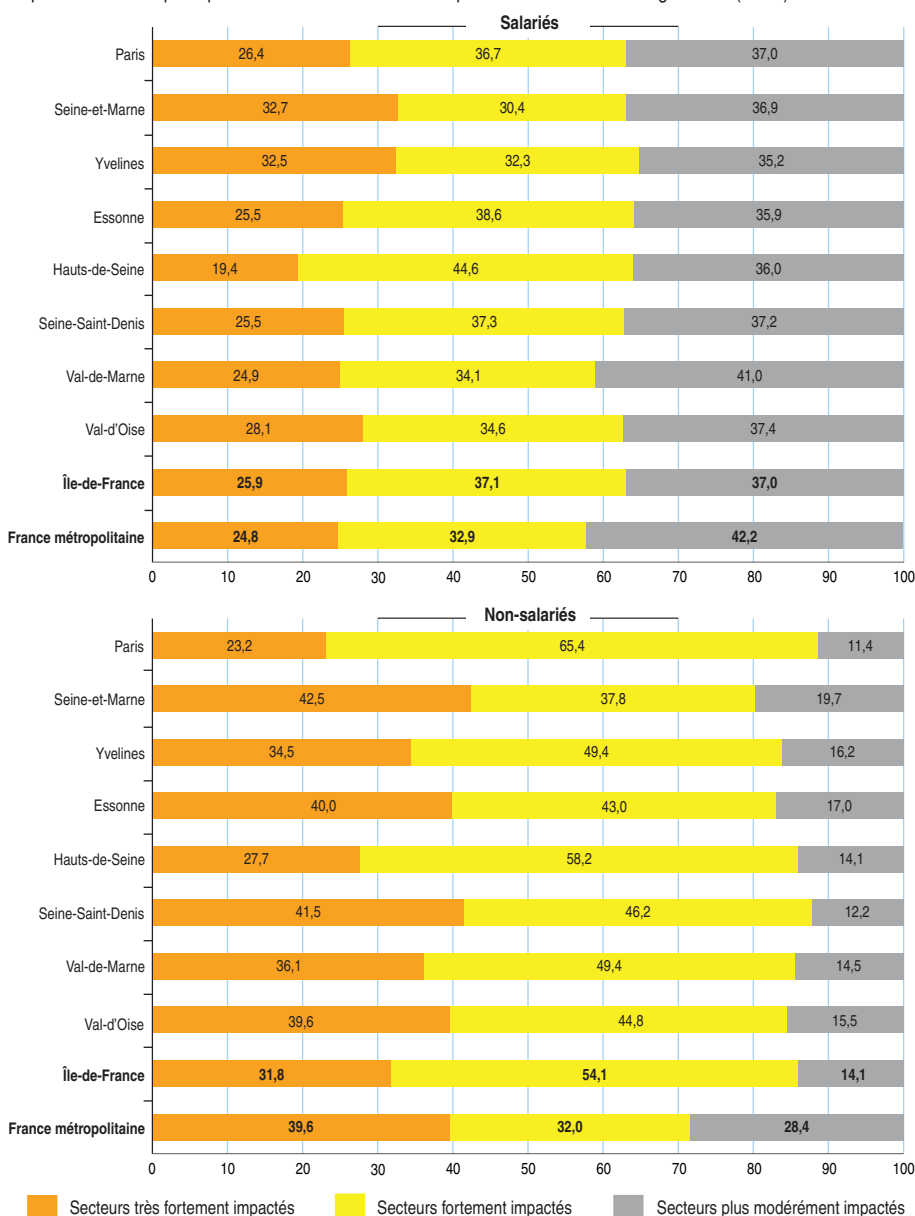
### Après une très bonne année 2019, l'économie francilienne sera fortement impactée par la crise sanitaire en 2020

La crise sanitaire de début 2020 a porté un coup d'arrêt à la dynamique de l'économie francilienne : l'activité aurait été réduite d'un tiers pendant les deux mois de confinement (*figure 1*). En effet, les services marchands, en particulier les transports et le commerce, secteurs très présents en Île-de-France, ont particulièrement été impactés. Ainsi, ils contribueraient pour près d'un quart à la baisse de l'activité générale, 5 points de plus qu'en province. L'économie francilienne aurait également été désavantagée par une moindre présence de secteurs ayant mieux résisté à la crise comme l'agriculture, les industries agro-alimentaires et les services non marchands (*figure 2*). En outre, la consommation de biens par les ménages franciliens devrait avoir fortement diminué. L'absence des touristes étrangers, très nombreux habituellement (50 % de la clientèle hôtelière), et la plus forte prégnance de la pauvreté (15,6 % de personnes pauvres en Île-de-France contre 14,0 % en France) pourraient avoir contribué, plus que dans le reste du pays, à la chute des volumes de biens ou services consommés et à la déformation de sa structure avec une baisse plus importante des biens de luxe, de l'automobile, de l'habillement et des services des transports et de la culture, surtout à Paris. En effet, dans le secteur du tourisme et de la culture, l'arrêt des activités a été quasiment complet depuis le début du printemps 2020. La construction, secteur porteur en Île-de-France jusqu' alors du fait de projets d'aménagement urbain et de grandes infrastructures, a également subi en Île-de-France un coup d'arrêt important.

Les répercussions de cette crise sanitaire sur l'emploi et le chômage sont importantes, même si en Île-de-France la forte présence, notamment dans le secteur tertiaire, de cadres ou d'employés pouvant télétravailler a certainement pu les atténuer. À la mi-mai, plus de 3 millions de salariés franciliens auraient été concernés par une demande de chômage partiel (*figure 3*). Cela représente environ les deux tiers de l'emploi salarié total contre près de 71 % en France métropolitaine. En outre, après une hausse de 2,1 % du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A au premier trimestre, le deuxième trimestre 2020 devrait également être moins favorable : les premiers résultats montrent une augmentation de 19,3 % en avril par rapport à mars. ■

### 3 La part des emplois dans les secteurs très fortement impactés est plus importante en Seine-et-Marne et moindre à Paris et dans les Hauts-de-Seine

Répartition des emplois par secteur en fonction de l'impact des mesures d'endiguement (en %)



Lecture : en Île-de-France, 37 % des salariés travaillent dans un secteur plus modérément impacté alors que c'est le cas pour 42,2 % des salariés en France métropolitaine.

Source : Insee, estimations d'emploi.

# Contexte national

## L'économie française en ralentissement modéré en 2019 puis en forte chute début 2020

Thomas Ouin-Lagarde (Insee)

### L'activité a ralenti en 2019 dans presque tous les pays avancés

Les incertitudes politiques et économiques provenant notamment du Brexit ou de la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine ont pesé non seulement sur les échanges commerciaux mais aussi, plus globalement, sur l'investissement des entreprises et la croissance mondiale. Après un pic d'activité en 2018, l'activité aux États-Unis a ralenti en 2019 (+ 2,3 % après + 2,9 %), grevée par la décélération de la consommation des ménages (+ 2,6 % après + 3,0 %) et par l'essoufflement de l'investissement des entreprises (+ 2,1 % après + 6,4 %). En zone euro, l'activité a également ralenti, pour la deuxième année consécutive (+ 1,2 % après + 1,9 %) et malgré une politique monétaire de la Banque centrale européenne toujours accommodante. En particulier, l'activité a très nettement décéléré en Allemagne (+ 0,6 % après + 1,5 %) et en Italie (+ 0,3 % après + 0,8 %) mais a un peu mieux résisté en France (+ 1,5 % après + 1,8 %) et en Espagne (+ 2,0 % après + 2,4 %). En 2019, l'activité britannique a évolué par à-coups au gré des anticipations et des comportements de stockage avant la date, plusieurs fois reportée, du Brexit. En moyenne en 2019, l'activité y a crû de 1,4 % (après + 1,3 % en 2018).

### En 2019, l'activité française a connu un nouveau ralentissement, quoique modéré

Après une année 2017 très dynamique (+ 2,3 %) et une décélération en 2018 (+ 1,8 %), l'activité a de nouveau ralenti en 2019 (+ 1,5 %, *figure 4*). Ce ralentissement est dû notamment à une dégradation des échanges extérieurs, qui ont contribué négativement à la croissance (- 0,2 point après + 0,4 point). En effet, les exportations en volume ont décéléré (+ 1,9 % après + 4,4 %) davantage que les importations (+ 2,5 % après + 3,1 %). Le ralentissement des exportations a concerné tant les produits manufacturés, notamment les matériels de transport, que les services. En revanche, la demande intérieure a nettement accéléré, soutenant la croissance (contribuant pour

+ 2,2 points, après + 1,4 point en 2018). Cette accélération a été portée à la fois par les dépenses de consommation des ménages et des administrations publiques et par l'investissement total.

### La consommation des ménages a accéléré

Les dépenses de consommation des ménages ont accéléré en 2019 (+ 1,5 % en volume, après + 0,9 % en 2018), dans un contexte d'accélération du pouvoir d'achat du revenu disponible brut des ménages. Ces dépenses ont été soutenues, en particulier, par les achats de biens durables, notamment en équipement du logement, et par les dépenses de loyers, d'hébergement-restauration et d'autres services marchands.

### L'investissement a été très dynamique

La formation brute de capital fixe de l'ensemble des agents économiques a accéléré en 2019 (+ 4,2 % après + 3,2 % en 2018), soutenue par l'investissement des ménages (+ 1,8 % après + 1,5 %) et par l'investissement public (+ 7,7 % après + 3,3 %), lui-même porté par l'investissement en construction des collectivités locales avant les élections municipales.

L'investissement des entreprises est resté très dynamique (+ 3,6 % après 3,7 %), en particulier en services.

### En 2019, le chômage a nettement baissé

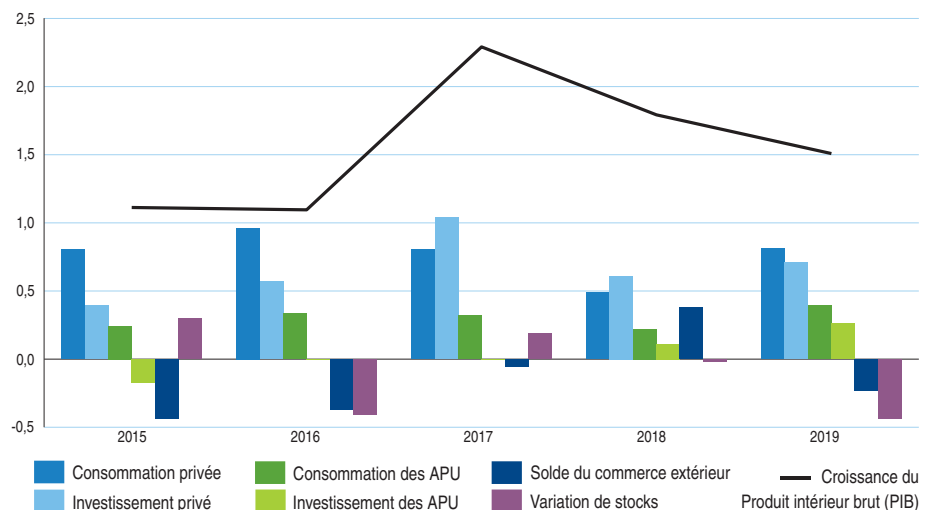
L'emploi total a fortement accéléré en 2019, avec 358 000 créations nettes d'emplois tous secteurs confondus après 228 000 en 2018 (dont 287 500 créations nettes d'emplois dans le champ salarié public et privé, après 158 100 en 2018). Ainsi, le taux de chômage a poursuivi sa décrue, atteignant 8,1 % de la population active française (hors Mayotte) au quatrième trimestre 2019 après 8,7 % au quatrième trimestre 2018 (soit 8,4 % en moyenne annuelle en 2019 après 9,0 % en 2018).

### Le pouvoir d'achat des ménages a soutenu la consommation

En 2019, le revenu disponible brut des ménages a progressé de 3,1 % (après + 3,0 % en 2018). Il a été soutenu par une accélération des prestations sociales (+ 3,1 % après + 2,0 %, notamment du fait, en 2019 de la revalorisation et de l'élargissement de la prime d'activité mis en place dans le cadre des mesures d'urgence économiques et sociales) et par le ralentissement des

#### 4 L'activité ralentit en 2019, freinée par le solde du commerce extérieur

Variation annuelle du PIB en %, contributions en points



Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.



impôts courants (+ 0,3 % après + 9,6 % en 2018), du fait notamment de la poursuite des réductions de taxe d'habitation et après une forte hausse de la CSG en 2018 du fait de la bascule de cotisations sociales vers la CSG. Les salaires nets de cotisations sociales ont ralenti, mais sont restés vigoureux (+ 3,3 % après + 4,8 %). Le prix de la dépense de consommation finale a ralenti (+ 0,9 % après + 1,7 % en 2018), si bien que le pouvoir d'achat du revenu disponible a accéléré (+ 2,1 % après + 1,3 %, *figure 5*). Ramené au niveau individuel, le pouvoir d'achat par unité de consommation a augmenté de 1,5 % (après + 0,7 % en 2018).

Du côté des entreprises, la transformation du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) en allègements de cotisations sociales a nettement soutenu le taux de marge des sociétés non financières (+ 1,8 point, mais + 0,1 point hors transformation du CICE).

### Au mois de mars et au deuxième trimestre 2020, l'activité a fortement chuté

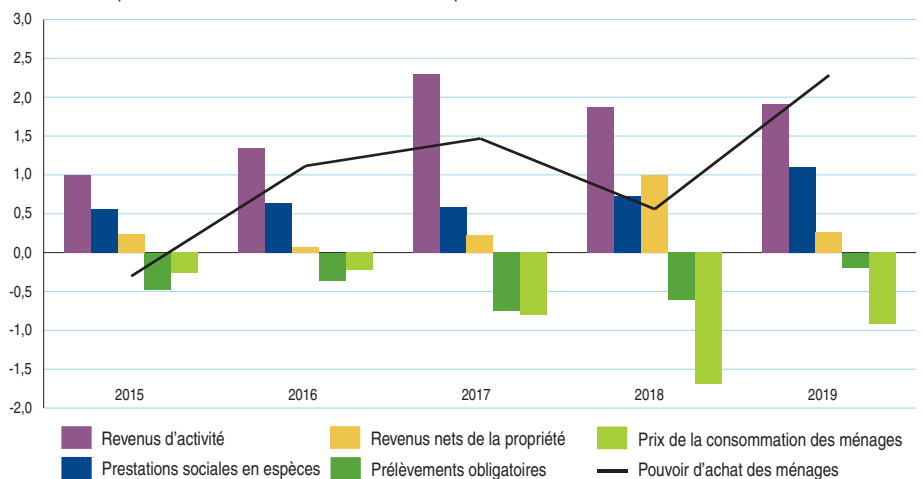
Le contexte conjoncturel de l'année 2019 a été radicalement modifié début 2020 avec l'émergence de l'épidémie de Covid-19, frappant d'abord la Chine puis se propageant dans le reste du monde. Les mesures prises, en France et dans les autres pays concernés, pour endiguer la propagation du virus, ont des conséquences lourdes sur le fonctionnement des économies. En France, un confinement de la population a été mis en place entre le 16 mars et le 11 mai, s'ajoutant à la fermeture des établissements recevant du public et des commerces non essentiels.

Dans ce contexte, l'activité a lourdement chuté : pendant toute la période de confinement, elle se serait située à environ un tiers en deçà de son niveau en situation « normale » d'activité (*figure 6*). Dans les autres pays, la forte baisse du PIB au premier trimestre 2020 témoigne, comme en France, de l'ampleur du choc<sup>1</sup>.

En France, la perte d'activité concerne surtout les branches marchandes (- 40 % pendant toute la durée de confinement). Dans l'industrie, hormis la branche agro-alimentaire nécessaire à la fourniture de biens essentiels, les autres branches sont particulièrement touchées, à travers la baisse de la demande nationale et étrangère, les difficultés d'approvisionnement ou encore l'indisponibilité de la main-d'œuvre

## 5 L'accélération des prestations sociales soutient le pouvoir d'achat

Évolution du pouvoir d'achat en % et contributions en points

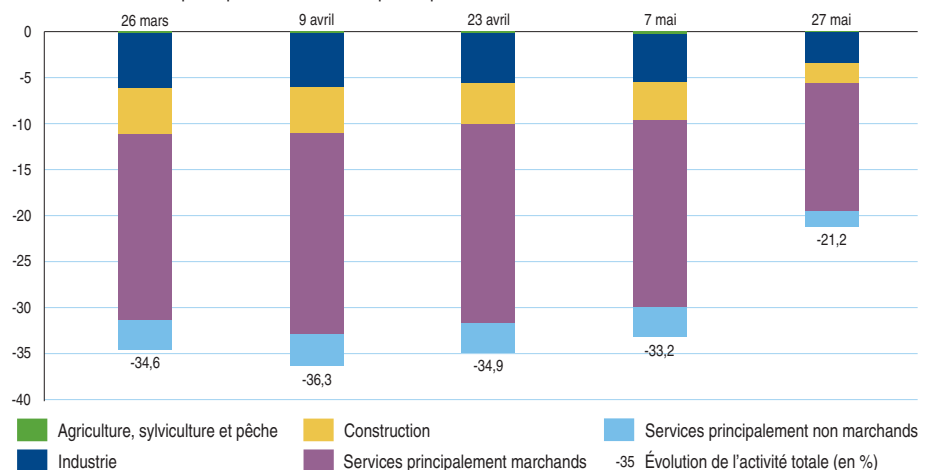


Champ : France.

Source : Insee, comptes nationaux, base 2014.

## 6 L'activité a fortement baissé pendant le confinement puis se redresserait progressivement

Les services ont été principalement touchés par la perte d'activité



Source : Points de conjoncture de l'Insee ; les dates indiquées sont les dates de parution de ces différents Points.

et les difficultés à mettre en place les mesures sanitaires sur les sites de production. Dans les services, les pertes d'activité sont plus contrastées, élevées dans les secteurs directement concernés par les mesures de confinement (commerce, services de transport, hébergement et restauration, loisirs) et plus faibles dans les activités telles que les services financiers ou d'assurance. Enfin, la construction a pâti de l'arrêt partiel voire complet des chantiers.

La crise sanitaire s'est également traduite par un recul important de la consommation des ménages, qui elle aussi se serait située un tiers environ en deçà de son niveau en situation « normale » (- 35 % de perte de consommation à la fin mars puis - 32 % au 7 mai). Cette perte traduit notamment la chute

des achats de carburants, de véhicules automobiles et d'autres biens manufacturés (habillement) mais également des services de transport, d'hébergement et restauration et de loisirs. En revanche, certains produits ont vu leur consommation augmenter pendant le confinement (produits alimentaires notamment).

Cette crise touche fortement l'ensemble des régions françaises, avec quelques disparités néanmoins, compte tenu des différences de structure sectorielle qui existent d'un territoire à un autre<sup>2</sup>. En effet, la perte d'activité au niveau local dépend entre autres du poids des activités durement touchées par la crise (tourisme, construction...) et de celui des secteurs qui au contraire sont davantage épargnés (agriculture). ■

1 Au premier trimestre 2020, le PIB a baissé de 2,2 % en Allemagne, 5,3 % en France, 5,3 % en Italie, 5,2 % en Espagne, 2,0 % au Royaume-Uni, 1,3 % aux États-Unis, ces écarts pouvant traduire à la fois les différences de calendrier dans la mise en place de mesures d'endiguement de l'épidémie et les différences méthodologiques d'estimation de l'activité dans cette période très particulière.

2 Voir l'éclairage régional du Point de conjoncture du 7 mai.

# Emploi

## 2019 : la plus forte hausse de l'emploi salarié depuis dix ans

L'emploi salarié francilien croît fortement en 2019, davantage qu'au niveau national hors Mayotte. Il enregistre ainsi sa plus forte progression depuis dix ans. Cette hausse provient principalement des services aux entreprises (hors intérim) et de la construction, et concerne aussi l'industrie pour la première fois depuis sept ans, grâce à l'agro-alimentaire. Paris et la Seine-Saint-Denis sont les départements où l'emploi salarié progresse le plus.

Joseph Chevrot (Insee)

Fin 2019, l'Île-de-France compte près de six millions d'emplois salariés, privés ou publics (*figure 1*), soit 23,4 % des salariés de France (hors Mayotte). En un an, avec 92 000 emplois supplémentaires, l'emploi salarié a progressé de 1,6 % en Île-de-France contre 1,1 % pour la France hors Mayotte. Cette hausse de l'emploi salarié total est la plus forte depuis 2010. Le secteur tertiaire rassemble 5,2 millions de salariés, dont 1,5 million dans le secteur non marchand.

### Services aux entreprises et construction : moteurs de la croissance de l'emploi

En 2019, l'emploi augmente dans tous les grands secteurs économiques, particulièrement dans le secteur tertiaire marchand hors intérim (68,3 % des emplois créés en 2019) et dans la construction (19,6 %) (*figure 2*). En revanche, le nombre d'intérimaires se contracte légèrement (- 0,5 %) (*figure 3*).

Le secteur de la construction affiche la plus forte évolution de l'emploi salarié (+ 6,5 %), en lien avec le volume important de chantiers démarrés ces dernières an-

nées, tant pour les logements que pour les locaux d'activités. Il est suivi par les industries agro-alimentaires (+ 4,5 %). Ces secteurs affichent des progressions deux voire trois fois supérieures à celles observées au niveau national (hors Mayotte). Profitant de la bonne tenue de la fréquentation touristique, l'hébergement-restauration (+ 3,1 %) enregistre également une forte hausse, bien qu'inférieure à la moyenne nationale (4,4 %), et ce malgré les mouvements sociaux dits « des gilets jaunes » de début d'année et les grèves de transport de fin d'année qui ont particulièrement touché la capitale. Dans les services aux entreprises hors intérim et la construction, 46 000 emplois salariés supplémentaires ont été créés en 2019, soit la moitié de l'ensemble des secteurs. Dans le secteur de l'information-communication, l'emploi continue aussi de progresser (+ 2,2 %) mais à un moindre rythme que les deux années précédentes.

Par contre, les secteurs des services financiers et des services immobiliers, aux évolutions traditionnellement mesurées, perdent des emplois mais très modérément.

Pour la seconde fois depuis 2000, l'industrie a plus embauché (+ 0,8 %) que débauché. Cette hausse est plus importante que celle de 2012 et a quasiment compensé les pertes observées en 2017 et 2018. L'essentiel de ces gains est concentré en Seine-Saint-Denis.

Dans les activités bancaires, l'emploi est stable en Île-de-France alors qu'il augmente dans l'ensemble de la France hors Mayotte.

### Forte croissance de l'emploi en Seine-Saint-Denis

Au sein de la région, le nombre d'emplois salariés progresse, en volume, le plus fortement à Paris (+ 29 000, essentiellement dans les services marchands hors intérim) et en Seine-Saint-Denis (+ 19 000, répartis sur tous les secteurs d'activité hormis l'agriculture). Le Val-d'Oise (+ 6 000) et les Yvelines (+ 3 000) sont les deux départements où la progression de l'emploi en 2019 est la plus faible. Exprimée en pourcentage, cette hausse de l'emploi est de loin la plus élevée en Seine-Saint-Denis (+ 3,1 %) et la plus faible dans les Yvelines (+ 0,6 %) (*figure 4*). ■

### Avertissement

L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données. Par ailleurs, depuis le premier trimestre 2017, les données sont établies en coproduction avec l'Acoss (champ hors intérim) et la Dares (sur l'intérim).

### Pour en savoir plus

- Chevrot J., Debosque M., Deheeger S., Druelle S., Trinquier B., « Une croissance de l'emploi qui reste dynamique, à un rythme plus soutenu qu'en France métropolitaine », *Insee Conjoncture Île-de-France* n° 28, janvier 2020.

## 1 Emploi salarié total par secteur d'activité (en %)

Secteur d'activité	Emploi au 31/12/2019 (en milliers)		Glissement annuel		Glissement annuel moyen 2018/2013 <sup>1</sup>	
	Île-de-France	France hors Mayotte	Île-de-France	France hors Mayotte	Île-de-France	France hors Mayotte
<b>Agriculture</b>	<b>5,6</b>	<b>0,8</b>	<b>1,1</b>	<b>-0,5</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>
<b>Industrie</b>	<b>435,0</b>	<b>0,8</b>	<b>0,3</b>	<b>-1,1</b>	<b>-0,5</b>	<b>-0,5</b>
Industrie agro-alimentaire	53,1	4,5	1,5	0,5	0,8	0,8
Énergie, eau, déchets, cokéfaction et raffinage	83,5	2,3	0,7	-0,2	0,0	0,0
Biens d'équipement	70,4	-0,1	0,2	-1,7	-1,0	-1,0
Matériels de transport	68,9	-0,5	0,4	-1,8	-1,0	-1,0
Autres branches industrielles	159,2	-0,3	-0,2	-1,6	-0,8	-0,8
<b>Construction</b>	<b>296,4</b>	<b>6,5</b>	<b>3,3</b>	<b>0,3</b>	<b>-0,6</b>	<b>-0,6</b>
<b>Tertiaire marchand</b>	<b>3 748,0</b>	<b>1,7</b>	<b>1,6</b>	<b>1,3</b>	<b>1,4</b>	<b>1,4</b>
Commerce	713,4	1,0	1,2	0,4	0,6	0,6
Transports	374,5	1,5	1,2	0,5	0,6	0,6
Hébergement-restauration	318,0	3,1	4,4	1,5	1,9	1,9
Information-communication	426,9	2,2	2,5	2,1	2,3	2,3
Services financiers	335,6	-0,1	0,5	0,5	0,5	0,5
Services immobiliers	81,5	0,0	0,2	0,7	0,8	0,8
Services aux entreprises hors intérim	992,0	2,9	2,6	1,9	2,1	2,1
Intérim	130,8	-0,5	-0,3	7,4	7,0	7,0
Services aux ménages	375,3	1,0	0,4	0,4	-0,1	-0,1
<b>Tertiaire non marchand</b>	<b>1 496,6</b>	<b>0,6</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>
<b>Total</b>	<b>5 981,6</b>	<b>1,6</b>	<b>1,1</b>	<b>0,8</b>	<b>0,7</b>	<b>0,7</b>

Données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

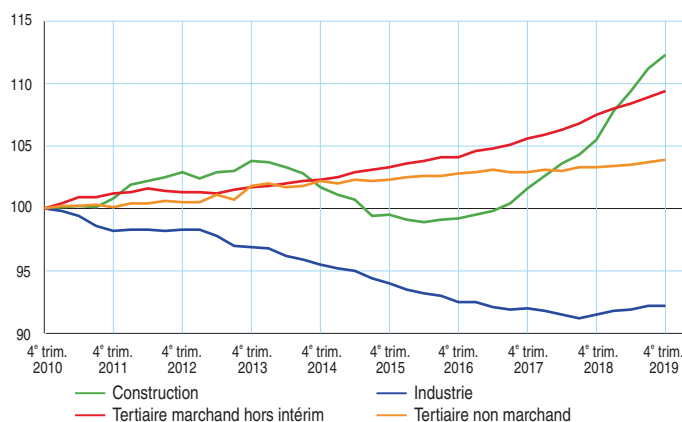
<sup>1</sup> Glissement annuel qu'aurait connu l'emploi salarié total du secteur, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

## 2 Évolution trimestrielle de l'emploi salarié total par grand secteur d'activité en Île-de-France

Indice base 100 au 4<sup>e</sup> trimestre 2010



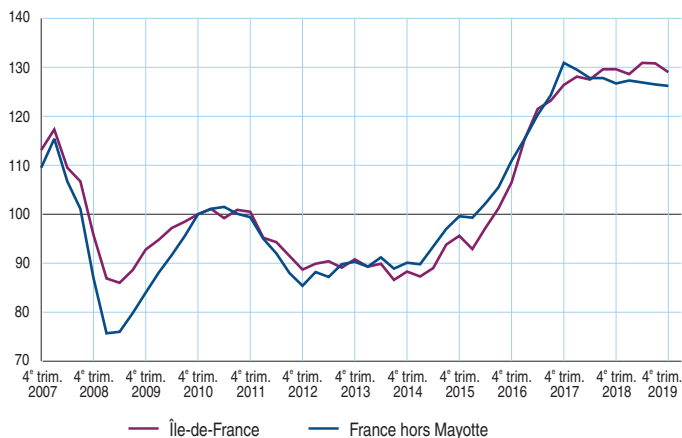
Données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

## 3 Évolution trimestrielle de l'emploi intérimaire

Indice base 100 au 4<sup>e</sup> trimestre 2010



Données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi intérimaire en fin de trimestre.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

## 4 Emploi salarié total par département et par grand secteur d'activité en Île-de-France (en %)

	Emploi au 31/12/2019 (en milliers)	Glissement annuel						
		Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	dont Intérim	Tertiaire non marchand	Total
Paris	1 862,2	-0,7	-3,2	7,9	2,0	-2,8	0,5	<b>1,6</b>
Seine-et-Marne	473,6	4,8	-0,4	6,0	2,1	6,3	1,0	<b>1,9</b>
Yvelines	543,9	2,9	-0,4	2,8	0,8	-14,5	0,1	<b>0,6</b>
Essonne	455,4	-8,9	0,4	5,8	1,3	19,9	0,9	<b>1,4</b>
Hauts-de-Seine	1 080,6	-18,7	1,3	7,6	1,0	-8,6	-0,1	<b>1,1</b>
Seine-Saint-Denis	638,4	-39,0	9,5	9,6	2,5	11,0	1,1	<b>3,1</b>
Val-de-Marne	543,0	5,4	0,9	4,9	1,8	-2,3	0,4	<b>1,6</b>
Val-d'Oise	384,5	2,5	-0,5	6,6	1,5	-5,7	1,0	<b>1,5</b>
<b>Île-de-France</b>	<b>5 981,6</b>	<b>0,8</b>	<b>0,8</b>	<b>6,5</b>	<b>1,7</b>	<b>-0,5</b>	<b>0,6</b>	<b>1,6</b>

Données CVS en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

# Chômage et politiques de l'emploi

## Forte baisse de la demande d'emploi et du chômage en 2019

Au quatrième trimestre 2019, le taux de chômage s'élève à 7,1 % en Île-de-France, en baisse de 0,5 point en un an, son plus bas niveau depuis début 2009. Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et immédiatement disponibles (catégories A, B, C) s'établit à 974 620. Parmi eux, 654 820 demandeurs n'avaient exercé aucune activité au cours du dernier mois (catégorie A). En un an, le nombre de demandeurs recule de 2,1 % en catégories A, B, C et de 1,9 % en catégorie A.

Benoît Trinquier (Directe Île-de-France)

Au quatrième trimestre 2019, le nombre de demandeurs d'emploi diminue en Île-de-France, mais plus modérément qu'au niveau national. En un an, le nombre d'inscrits à Pôle emploi recule de 1,9 % en catégorie A et de 2,1 % en prenant en compte l'activité réduite des catégories A, B et C (contre respectivement - 3,3 % et - 3,0 % en France) (*figure 1*). Ces diminutions sont les plus fortes depuis douze ans.

Cette embellie s'observe dans l'ensemble des départements de la région. En un an, les évolutions en catégorie A varient de - 3,0 % dans le Val-d'Oise à - 0,7 % en Essonne (respectivement entre - 3,8 % et - 1,1 % en catégories A, B, C).

### Demande d'emploi en baisse pour toutes les classes d'âge

Sur l'année, le recul du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C concerne à la fois les moins de 25 ans (- 2,4 %), les 25-49 ans (- 2,9 %) et, pour la première fois depuis le troisième trimestre 2008, les 50 ans ou plus (- 0,2 %).

En diminution depuis quatre ans, la demande d'emploi des jeunes franciliens progresse en 2019 pour la seule catégorie A (+ 0,4 %) alors que sa baisse s'accroît à nouveau en catégories A, B, C. Le recul est plus important au niveau national avec respectivement - 1,6 % et - 4,5 %.

En un an, en catégories A, B, C, le recul du nombre de demandeurs d'emploi est un peu plus prononcé pour les hommes que pour les femmes (- 2,3 % contre - 1,9 %). Le Val-de-Marne et les Yvelines sont les seuls départements de la région pour lesquels le recul de la demande d'emploi pour les femmes est plus important.

Depuis le quatrième trimestre 2016, en Île-de-France, la demande d'emploi des hommes a reculé de 1,4 %, pendant que celle des femmes progressait de 3,7 %.

Après avoir augmenté de 13,3 % entre les premiers trimestres 2017 et 2019, le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits depuis un an ou plus) a, depuis, diminué de 2,4 %, à un rythme proche de celui enregistré au niveau national. Ces demandeurs représentent 46,3 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi d'Île-de-France, contre 33,1 % il y a dix ans.

La demande d'emploi en catégorie D (principalement en formation) augmente de 16,6 % en 2019 (après - 27,3 % en 2017 et - 1,5 % en 2018), en grande partie en raison du Plan d'investissement dans les compétences (PIC), dont la mise en œuvre est régionale. Cette demande d'emploi en catégorie D est en effet très liée aux mesures publiques en matière de formation.

### Taux de chômage au plus bas depuis dix ans

Au quatrième trimestre 2019, le taux de chômage au sens du BIT s'élève à 7,1 % de la population active en Île-de-France (contre 8,1 % en France hors Mayotte) (*figure 2*), soit le taux le plus faible depuis le premier trimestre 2009.

Après une diminution très nette en 2017 (- 1,0 point) et plus modérée en 2018 (- 0,2 point), le taux de chômage reste en repli par rapport au quatrième trimestre 2018 (- 0,5 point contre - 0,7 point en France hors Mayotte) (*figure 3*). Au sein de la région, il varie de 6,2 % à Paris et dans les Yvelines à 10,4 % en Seine-Saint-Denis. Dans ce dernier département s'observe néanmoins la plus forte baisse sur un an (- 0,9 point), suivi par le Val-d'Oise (- 0,7 point). L'Essonne enregistre la baisse la moins prononcée (- 0,3 point). Dans les autres départements, l'évolution se situe entre - 0,5 point et - 0,4 point. ■

### Politique de l'emploi

Comme en 2018, la politique de l'emploi en Île-de-France se caractérise en 2019 par un retrait des dispositifs de contrats aidés et un renforcement des contrats en alternance et de l'accompagnement des jeunes (*figure 4*). Par rapport à 2018, le nombre d'entrées en parcours emploi compétences (PEC) a, en effet, nettement diminué (- 45,2 %). L'apprentissage et le parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) ont, quant à eux, poursuivi leur progression. Un an après son lancement, l'expérimentation des emplois francs a été étendue à l'ensemble des quartiers prioritaires de la politique de la ville de la région. Ce dispositif permet à une entreprise ou une association de bénéficier d'une prime pour l'embauche d'un demandeur d'emploi résidant dans l'un de ces quartiers.

### Pour en savoir plus

- Site de la Direccte Île-de-France : <http://idf.direccte.gouv.fr>.
- Chevrot J., Debosque M., Deheeger S., Druelle S., Trinquier B., « Une croissance de l'emploi qui reste dynamique, à un rythme plus soutenu qu'en France métropolitaine », *Insee Conjoncture Île-de-France* n° 28, janvier 2020.

## 1 Demandeurs d'emploi en fin de mois

	Demandeurs d'emploi au quatrième trimestre 2019				Évolution 2019/2018*	
	Catégories A, B, C	Catégorie A	Catégories A, B, C (en % de l'ensemble)	Catégorie A (en % de l'ensemble)	Catégories A, B, C (en %)	Catégorie A (en %)
Hommes	485 380	332 620	49,8	50,8	-2,3	-2,3
Femmes	489 240	322 190	50,2	49,2	-1,9	-1,4
Moins de 25 ans	90 200	67 300	9,3	10,3	-2,4	0,4
25 à 49 ans	620 400	407 140	63,7	62,2	-2,9	-2,5
50 ans ou plus	264 020	180 380	27,1	27,5	-0,2	-1,2
Inscrits depuis un an ou plus	451 430	nd	46,3	nd	-2,4	nd
dont inscrits depuis plus de 2 ans	260 730	nd	26,8	nd	3,9	nd
<b>Île-de-France</b>	<b>974 620</b>	<b>654 820</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>-2,1</b>	<b>-1,9</b>
<b>France entière</b>	<b>5 746 400</b>	<b>3 551 300</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>-3,0</b>	<b>-3,3</b>

nd : données non disponibles.

\* Évolution de l'indicateur entre le quatrième trimestre 2018 et le quatrième trimestre 2019.

Données CVS-CJO.

Avertissement : le nombre de demandeurs d'emploi au quatrième trimestre est une moyenne des stocks de demandeurs d'emploi à la fin des mois d'octobre, novembre et décembre afin de mieux dégager les évolutions tendancielles.

Source : Pôle emploi-Dares, STMT.

## 2 Taux de chômage

En % de la population active

	2018 T4	2019 T1	2019 T2	2019 T3	2019 T4 (p)	Évolution 2019T4 / 2018T4 (en points de %)
Paris	6,7	6,7	6,4	6,6	6,2	-0,5
Seine-et-Marne	7,1	7,1	6,9	7,0	6,7	-0,4
Yvelines	6,6	6,6	6,4	6,5	6,2	-0,4
Essonne	6,8	6,8	6,7	6,8	6,5	-0,3
Hauts-de-Seine	6,7	6,7	6,5	6,6	6,3	-0,4
Seine-Saint-Denis	11,3	11,1	10,8	11,0	10,4	-0,9
Val-de-Marne	7,7	7,6	7,4	7,5	7,2	-0,5
Val-d'Oise	8,9	8,8	8,5	8,6	8,2	-0,7
<b>Île-de-France</b>	<b>7,6</b>	<b>7,6</b>	<b>7,4</b>	<b>7,5</b>	<b>7,1</b>	<b>-0,5</b>
<b>France hors Mayotte</b>	<b>8,8</b>	<b>8,7</b>	<b>8,4</b>	<b>8,5</b>	<b>8,1</b>	<b>-0,7</b>

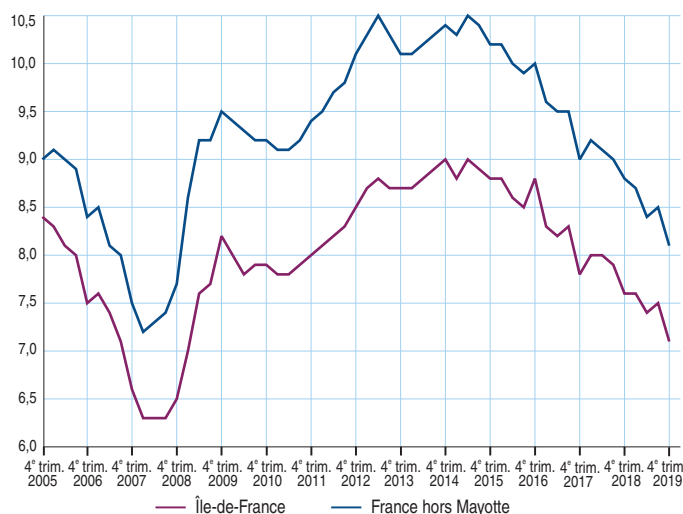
(p) données provisoires.

Données CVS.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

## 3 Évolution trimestrielle du taux de chômage

En % de la population active



Données CVS. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires.

Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé.

## 4 Entrées dans les dispositifs de contrats aidés, d'alternance et d'accompagnement des jeunes

	2018	2019	Évolution 2019/2018 (en %)
<b>Aides à l'emploi*</b>	<b>175 764</b>	<b>173 515</b>	<b>-1,3</b>
<b>Contrats aidés</b>	<b>38 012</b>	<b>31 607</b>	<b>-16,8</b>
Parcours emploi compétences (PEC) et contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CIE)	15 170	8 311	-45,2
Contrats initiative emploi (CUI-CIE)	2	4	100,0
Insertion par l'activité économique (IAE)	22 840	23 292	2,0
<b>Contrats en alternance</b>	<b>137 752</b>	<b>141 908</b>	<b>3,0</b>
Contrats d'apprentissage du secteur privé	68 642	77 454	12,8
Contrats de professionnalisation	69 110	64 454	-6,7
<b>Accompagnement des jeunes</b>	<b>49 442</b>	<b>56 932</b>	<b>15,1</b>
Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)	49 442	56 932	15,1
dont Garantie jeunes	11 375	12 058	6,0

\* Extraction à fin avril 2020.

Les entrées comprennent les conventions initiales et les reconductions de contrats.

Champ : Île-de-France.

Sources : ASP ; I-Milo ; chambres consulaires ; Dares.

# Démographie d'entreprises

## En 2019, toujours plus de créations et moins de défaillances d'entreprises

En 2019, les créations d'entreprises progressent fortement dans tous les départements franciliens et représentent 30 % des créations nationales. Les micro-entrepreneurs contribuent le plus à cette croissance, mais les créations d'entreprises individuelles et de sociétés sont également en hausse. Le mouvement touche tous les grands secteurs économiques. Les défaillances d'entreprises sont pour leur part moins nombreuses qu'en 2018.

Joseph Chevrot (Insee)

En 2019, 244 000 entreprises sont créées en Île-de-France dans le secteur marchand non agricole, soit 32 000 de plus qu'en 2018 (+ 15,1 %). Cette progression annuelle, importante mais moindre que celle de 2018 (+ 18,8 %), prolonge la tendance des trois dernières années.

Pour la première fois depuis dix ans, cette forte croissance est inférieure à celle observée sur toute la France (+ 17,9 %). En effet, les immatriculations de micro-entrepreneurs ont nettement moins progressé en Île-de-France (+ 19,3 %) qu'en France entière (+ 25,3 %).

### Hausse des créations de tout type d'entreprises

Près de 30 % des nouvelles entreprises françaises sont localisées en Île-de-France. Cette part est relativement stable depuis 2016 alors que, entre 2002 et 2008, elle oscillait entre 23 % et 25 %. La mise en place en 2008 du régime de l'auto-entrepreneuriat s'est en effet traduit par une part plus importante de l'Île-de-France dans les créations d'entreprises en France. En 2019, 35 % des immatriculations de micro-entrepreneurs ont lieu en Île-de-France contre 20,5 % en 2009.

En 2019, comme en 2018, en Île-de-France, plus de la moitié (55,3 %) des créations d'entreprises se font sous le régime de micro-entrepreneur, soit huit points de plus qu'en France (figure 1). Près d'un tiers de ces nouvelles entreprises franciliennes sont

des sociétés. Le nombre de leurs créations a nettement progressé en 2019 : + 8,1 % contre moins de 4 % en 2017 et 2018.

### Tous les secteurs sont concernés par la hausse des créations

Le secteur des services aux entreprises compte le plus de nouvelles entreprises, avec près de 108 000 créations (+ 16,0 % par rapport à 2018) (figure 2). Dans ce secteur, deux nouvelles entreprises sur trois sont sous le régime des micro-entrepreneurs. Dans le secteur du commerce, transport et hébergement, la progression des créations d'entreprises est moins forte (+ 10,4 %), mais la part des micro-entrepreneurs est encore plus élevée (quatre entreprises sur cinq parmi les 75 000 créations).

Dans l'industrie, les créations d'entreprises sont en hausse importante, + 32,2 % par rapport à 2018. Cette hausse s'observe quelle que soit la forme juridique (entreprise individuelle, société ou micro-entreprise) et également en France. Cependant, l'industrie ne représente toujours qu'une faible part des créations d'entreprises : 2,6 % contre 50,8 % pour le secteur des services aux entreprises.

### Plus de créations en petite couronne

En 2019, les créations d'entreprises progressent dans tous les départements franciliens. La petite couronne concentre le plus de créations (90 000 entreprises), soit 36,9 % des créations franciliennes, devant

Paris (32,0 %) et la grande couronne (31,1 %). C'est aussi en petite couronne que la part des micro-entrepreneurs dans la création d'entreprise est la plus importante dans la région. Dans la grande couronne, ce sont les entreprises individuelles qui sont plus représentées par rapport à la moyenne régionale (19 % contre 14 %) et à Paris, ce sont les sociétés (37 % contre 30 %).

C'est en Seine-et-Marne que le nombre de créations augmente le plus (+ 26,5 %) et que cette hausse est le fait de toutes les formes d'entreprises. Dans l'Essonne, il augmente fortement aussi (+ 24,4 %), principalement grâce aux micro-entrepreneurs et aux entreprises individuelles (figure 3).

Les créations augmentent moins fortement dans les Hauts-de-Seine, avec 9,4 % d'accroissement par rapport à 2018. Dans ce département, les immatriculations de micro-entrepreneurs et d'entreprises individuelles ont nettement moins augmenté qu'en moyenne dans la région.

### Les défaillances reviennent au niveau de 2017

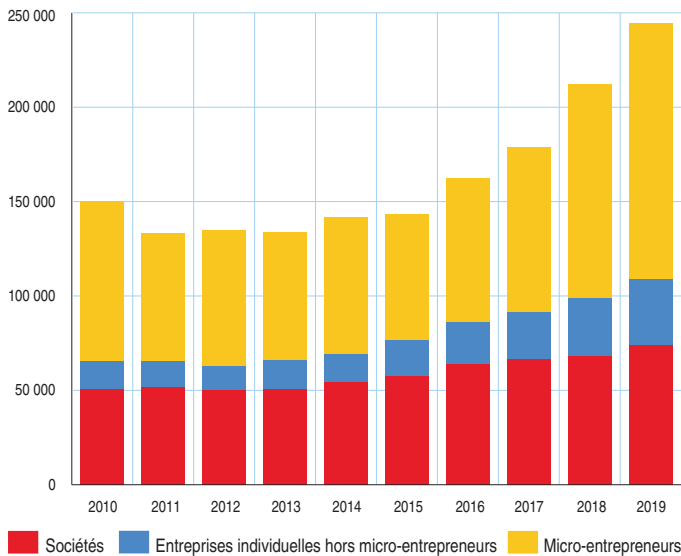
En 2019, le nombre de défaillances d'entreprises en Île-de-France s'établit à 11 400 unités (figure 4), contre 12 000 en 2018, soit 5,1 % de moins en un an. Le niveau des défaillances est ainsi similaire à celui de 2017. Cette diminution annuelle est comparable à celle observée dans la France entière (- 5,2 %).

La baisse des défaillances concerne tous les secteurs mais est particulièrement sensible dans l'industrie et la construction (figure 5). Les deux tiers des défaillances (7 900) sont enregistrées dans quatre secteurs : la construction, le commerce et réparation automobile, le soutien aux entreprises et l'hébergement et restauration. ■

### Pour en savoir plus

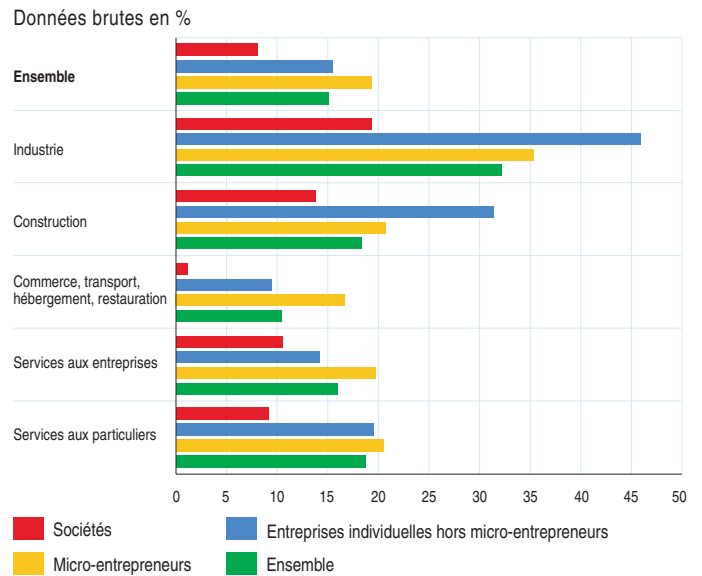
- Gourdon H., « Les créations d'entreprises en 2019 - L'essor des immatriculations de micro-entrepreneurs se poursuit », *Insee Première* n° 1790, janvier 2020.

## 1 Créations d'entreprises dans la région Île-de-France



Note : nombre de créations brutes.  
 Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.  
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

## 2 Évolution du nombre de créations d'entreprises entre 2018 et 2019 en Île-de-France



Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.  
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

## 3 Créations d'entreprises par département

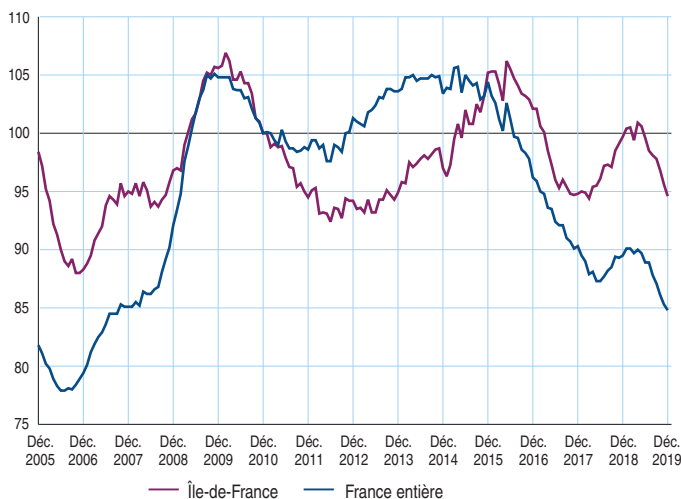
Données brutes en %

Département	Sociétés		Entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs		Régime de micro-entrepreneur		Ensemble	
	Évolution 2019/2018	Évolution 2019/2018	Évolution 2019/2018	Évolution 2019/2018	Créations en 2019 (nombre)	Évolution 2019/2018	Créations en 2019 (nombre)	Évolution 2019/2018
Paris	10,9	9,1	13,8	13,8	78 179	12,2	78 179	12,2
Seine-et-Marne	10,9	25,8	35,5	35,5	17 959	26,5	17 959	26,5
Yvelines	5,5	24,1	24,8	24,8	20 578	18,9	20 578	18,9
Essonne	6,9	26,9	33,2	33,2	17 846	24,4	17 846	24,4
Hauts-de-Seine	5,7	2,2	13,1	13,1	32 533	9,4	32 533	9,4
Seine-Saint-Denis	5,4	14,9	17,9	17,9	32 494	13,6	32 494	13,6
Val-de-Marne	9,4	13,8	18,8	18,8	25 024	15,5	25 024	15,5
Val-d'Oise	3,5	24,1	25,7	25,7	19 534	18,4	19 534	18,4
<b>Île-de-France</b>	<b>8,1</b>	<b>15,5</b>	<b>19,3</b>	<b>19,3</b>	<b>244 147</b>	<b>15,1</b>	<b>244 147</b>	<b>15,1</b>
<b>France entière</b>	<b>8,6</b>	<b>15,7</b>	<b>25,3</b>	<b>25,3</b>	<b>815 257</b>	<b>17,9</b>	<b>815 257</b>	<b>17,9</b>

Champ : ensemble des activités marchandes non agricoles.  
 Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements - Sirene).

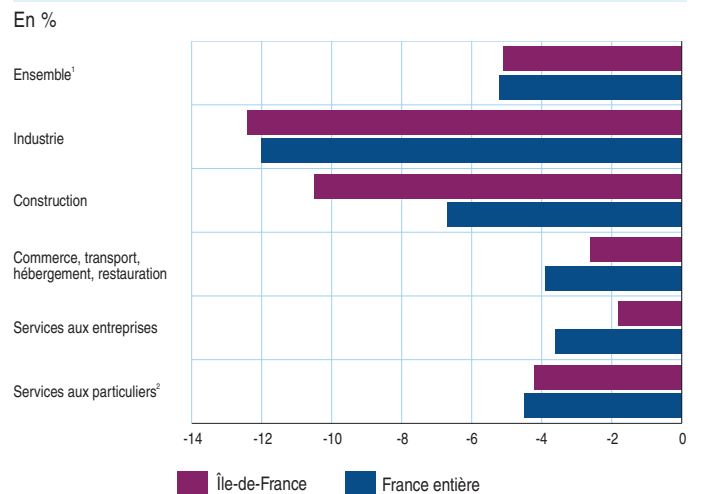
## 4 Évolution des défaillances d'entreprises

Indice base 100 en décembre 2010



Données brutes, en date de jugement. Chaque point correspond au cumul des 12 derniers mois.  
 Source : Banque de France, Fiben (extraction du 20 mars 2020).

## 5 Évolution annuelle des défaillances d'entreprises selon le secteur d'activité entre 2018 et 2019



<sup>1</sup> Y compris agriculture.  
<sup>2</sup> Hors administration publique, activités des ménages en tant qu'employeurs et activités extra-territoriales.  
 Données brutes, en date de jugement.  
 Source : Banque de France, Fiben (extraction du 20 mars 2020).

# Agriculture

## En 2019, une récolte céréalière abondante et d'excellente qualité en Île-de-France

En 2019, en Île-de-France, malgré des conditions climatiques difficiles (canicule et sécheresse estivales), les grandes cultures (céréales, oléoprotéagineux et betteraves) ont donné des récoltes dont le volume est supérieur à la moyenne annuelle entre 2014 et 2018. Cependant, la valeur de la production agricole régionale baisserait sensiblement, les prix des céréales ayant fortement diminué.

Annie Kirthichandra, Hassane Boulebnane (Driaaf Île-de-France)

En 2019, la récolte de céréales retrouve un niveau très élevé : 3,2 millions de tonnes en Île-de-France, soit 17,7 % de plus qu'en moyenne sur la période 2014-2018 (*figure 1*). En France métropolitaine, la hausse est de 7,9 %. La production francilienne de céréales représente 4 % de la production nationale.

### Des récoltes exceptionnelles d'orge et de blé tendre

En Île-de-France, la récolte de blé tendre se situe 12,3 % au-dessus de sa moyenne quinquennale grâce à un rendement de 88 quintaux par hectare, équivalent à celui de 2015. Cette production n'a finalement pas été affectée par la canicule de fin juin, au moment du remplissage des grains. La qualité du blé tendre est excellente, avec notamment des poids spécifiques particulièrement élevés et de très bons taux de protéines.

La production d'orge dépasse de 42,6 % la moyenne quinquennale en raison de la hausse des surfaces cultivées (+ 26,5 %) et des rendements (+ 12,2 %). Ces bons résultats sont dus à l'expansion de la production de l'orge de printemps (+ 94 %) alors que celle d'orge d'hiver est stable.

La production de maïs s'accroît de 3,7 % par rapport à la moyenne des cinq dernières années sous l'effet d'une hausse de 15,9 % des surfaces. Mais, pénalisés par la sécheresse estivale couplée aux épisodes caniculaires de juin et juillet, les rendements se replient de 10,9 %.

### Une production de protéagineux dans la moyenne mais des oléagineux en forte baisse

La production globale de protéagineux se situe au même niveau que sa moyenne quinquennale mais, selon les cultures, les situations sont très contrastées. Les récoltes de

pois excèdent de 53,2 % celles enregistrées en moyenne entre 2014 et 2018, grâce à la hausse conjointe des surfaces et des rendements. Par contre, les récoltes de féveroles chutent de 51,4 % en raison de la très forte diminution des surfaces. Quant aux oléagineux, la production de colza est pratiquement divisée par deux par rapport à la moyenne quinquennale du fait de la baisse des rendements et surtout des surfaces. Les problèmes de sécheresse à l'automne 2018 ont en effet contraint bon nombre d'agriculteurs à retourner leurs parcelles pour ressemer des cultures de printemps, l'orge notamment (*figure 2*).

### Une production betteravière inférieure à la moyenne quinquennale

Malgré la hausse des surfaces (+ 2,4 %), la culture des betteraves a donné de moindres récoltes : avec 3,6 millions de tonnes, elle est inférieure de 2,7 % à sa moyenne quinquennale. Les rendements ont baissé du fait du stress hydrique prononcé qui a sévi de fin juin à début octobre.

### Une valeur de la production agricole régionale en baisse sensible

Les résultats économiques de la récolte abondante en 2019 seraient toutefois modérés par une diminution notable des prix liée à l'abondance de la récolte mondiale. De ce fait, la valeur de la production des exploitations franciliennes de grandes cultures serait en baisse sensible, avec de surcroît, une légère hausse du coût des intrants (*figures 3 et 4*). ■

### Progression de l'agriculture biologique en Île-de-France

En 2018, en Île-de-France, 395 exploitations pratiquent l'agriculture biologique, soit 8 % des exploitations. Elles cultivent 22 500 hectares, ce qui constitue 4 % de la superficie agricole francilienne. Les grandes cultures (céréales, oléagineux, protéagineux) constituent près des deux tiers des surfaces. Viennent ensuite les fourrages et les surfaces herbagères (un quart des surfaces) et enfin les cultures maraîchères et arboricoles (7 % des surfaces). Entre 2017 et 2018, le développement des surfaces bio est très important : + 45 %, soit un accroissement de 7 000 hectares, l'équivalent des progressions annuelles cumulées de 2012 à 2017. Les exploitations d'agriculture biologique conjuguent une triple performance : environnementale, sociale et économique. Les prix à la production plus élevés compensent en effet, partiellement ou totalement, une productivité plus faible. De plus, les charges et les consommations intermédiaires sont généralement mieux maîtrisées et les circuits courts constituent une stratégie de commercialisation. De ce fait, les résultats économiques par facteur de production sont plus élevés en bio qu'en conventionnel.

### Pour en savoir plus

- Aufrant S., Guillet X., Lauraire Ph., « Le compte prévisionnel de l'agriculture pour 2019 - Forte baisse de la production viticole », *Insee Première* n° 1786, décembre 2019.
- Site de la Driaaf Île-de-France : <http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/Donnees-economiques-agricoles>
- Site de la statistique agricole (Agreste) : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/reseau-d-information-comptable>



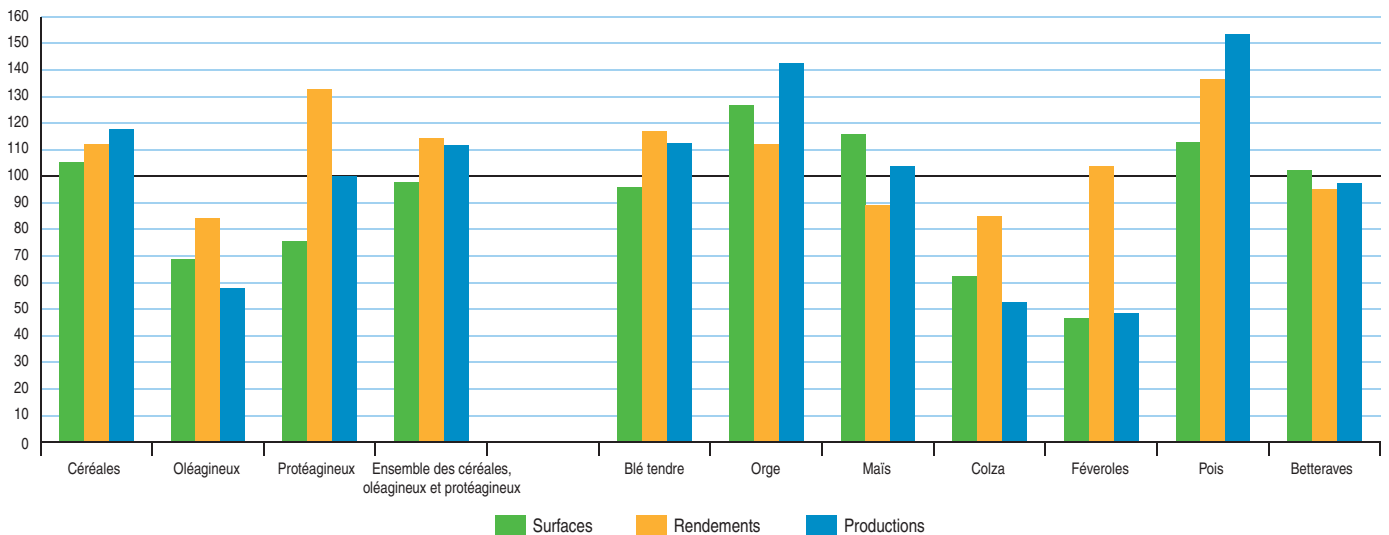
## 1 Les principales grandes cultures en Île-de-France

	Superficie (ha)			Rendement (q/ha)			Production (t)		
	2019	Évolution 2019/ moyenne 2014 à 2018 (en %)	Évolution 2019/2018 (en %)	2019	Évolution 2019/ moyenne 2014 à 2018 (en %)	Évolution 2019/2018 (en %)	2019	Évolution 2019/ moyenne 2014 à 2018 (en %)	Évolution 2019/2018 (en %)
<b>Céréales, dont :</b>	<b>381 240</b>	<b>5,2</b>	<b>7,2</b>	<b>84</b>	<b>11,9</b>	<b>11,7</b>	<b>3 200 038</b>	<b>17,7</b>	<b>19,7</b>
Blé tendre	223 090	-4,1	1,2	88	16,9	14,6	1 956 693	12,3	15,9
Orge d'hiver	42 315	-5,1	-3,2	78	7,4	10,1	331 761	2,6	6,5
Orge de printemps	62 165	63,8	41,7	79	19,1	16,7	488 684	94,0	65,4
<i>Total orge</i>	<i>104 480</i>	<i>26,5</i>	<i>19,3</i>	<i>79</i>	<i>12,2</i>	<i>13,3</i>	<i>820 445</i>	<i>42,6</i>	<i>35,2</i>
Maïs-grain	44 535	15,9	14,9	82	-10,9	-1,5	364 899	3,7	13,1
<b>Oléagineux, dont :</b>	<b>55 280</b>	<b>-31,2</b>	<b>-32,4</b>	<b>30</b>	<b>-15,8</b>	<b>-9,5</b>	<b>167 911</b>	<b>-42,2</b>	<b>-38,9</b>
Colza	48 655	-37,5	-38,3	31	-14,9	-9,5	149 011	-47,5	-44,1
<b>Protéagineux, dont :</b>	<b>13 325</b>	<b>-24,5</b>	<b>18,2</b>	<b>44</b>	<b>32,7</b>	<b>26,4</b>	<b>58 340</b>	<b>0,1</b>	<b>49,4</b>
Féveroles	4 615	-53,5	26,3	31	3,7	13,1	14 359	-51,4	42,8
Pois	8 705	12,9	14,3	51	36,5	32,7	43 968	53,2	51,7
<b>Betteraves industrielles</b>	<b>45 950</b>	<b>2,4</b>	<b>-7,2</b>	<b>786</b>	<b>-5,0</b>	<b>9,3</b>	<b>3 610 660</b>	<b>-2,7</b>	<b>1,5</b>

Source : ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Agreste, Statistique agricole annuelle.

## 2 Récolte 2019 en Île-de-France : évolution des surfaces, rendements et productions par rapport à la moyenne quinquennale 2014-2018

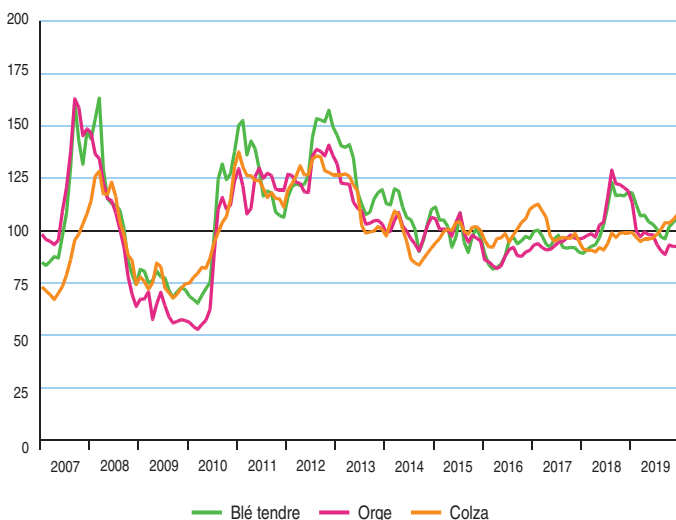
Indice 100 = même valeur que la moyenne quinquennale 2014-2018



Source : Srise Île-de-France, Statistique agricole annuelle.

## 3 Évolution des prix des produits agricoles à la production

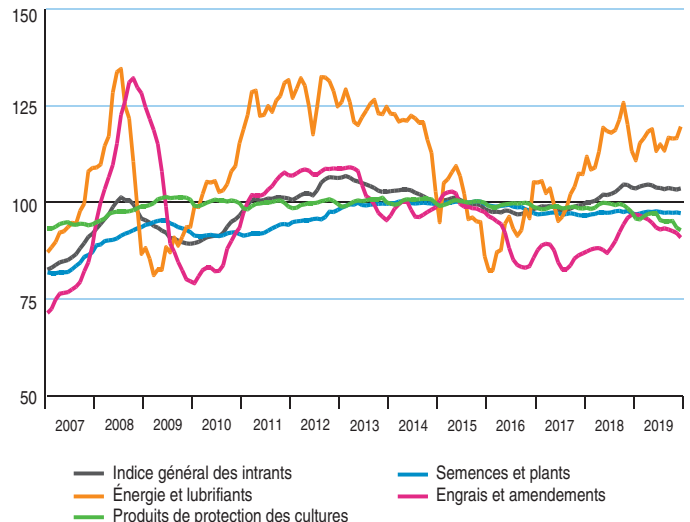
Indice base 100 en 2015



Source : Insee, indice des prix des produits agricoles à la production (Ippap).

## 4 Évolution des prix des intrants

Indice base 100 en 2015



Sources : Agreste, Insee, indice des prix d'achat des moyens de production agricole (Ipampa).

# Construction

## Malgré un repli en 2019, la construction se maintient à un niveau élevé en Île-de-France

Pour la deuxième année consécutive, les autorisations délivrées pour la construction de logements et locaux non résidentiels en Île-de-France diminuent en 2019. Le volume des mises en chantier est également en repli mais moins nettement. Cependant, le marché de l'immobilier reste dynamique, les ventes de logements neufs enregistrant un nouveau record en 2019.

Mathieu Écoiffier (DRIEA)

Après avoir atteint un pic en 2017, la construction de logements fléchit de nouveau en 2019 avec une baisse de 10,4 % des autorisations (*figure 1*). Néanmoins, avec 82 000 logements autorisés en 2019, l'Île-de-France se caractérise toujours par un haut niveau de construction avec une évolution annuelle moyenne nettement plus forte qu'à l'échelle nationale depuis 2013. Le volume d'autorisations dépasse pour la cinquième année consécutive l'objectif de production de la loi Grand Paris, fixé à 70 000 logements. Les évolutions sur un an varient fortement selon les départements : de -33,2 % dans l'Essonne à +18,4 % en Seine-et-Marne (*figure 2*).

### Stabilisation à un niveau élevé du nombre de logements mis en chantier

Après un volume record en 2017 et une stabilisation en 2018, le volume estimé des ouvertures de chantier (*Avertissement*) baisse de 1,9 % pour atteindre environ 80 900 logements. Toutefois, deux départements enregistrent une hausse, du fait notamment des travaux d'aménagement urbain autour des futures gares du Grand Paris Express : les Hauts-de-Seine (+41,4 %) et la Seine-Saint-Denis (+16,2 %). Les autres départements connaissent une diminution allant de 26,0 % pour la Seine-et-Marne à 5,1 % pour l'Essonne.

### Légère baisse des surfaces autorisées de locaux d'activité

En 2019, les surfaces autorisées de locaux non résidentiels diminuent également (-4,3 %) en Île-de-France (*figure 3*). Avec 4,8 millions de m<sup>2</sup>, elles demeurent néanmoins à un niveau parmi les plus élevés depuis 2008.

Les surfaces autorisées des locaux de service public sont en nette baisse, -17,0 %, avec un peu plus de 1 million de m<sup>2</sup> en 2019. Elles représentent environ un cinquième des surfaces régionales de locaux autorisés. Après un pic atteint en 2018, le volume des surfaces autorisées de bureaux se replie également (-11,0 % en 2019) et atteint près de 1,4 million de m<sup>2</sup>, soit presque un tiers du total régional des locaux autorisés. À l'inverse, le volume des surfaces d'entrepôts autorisées (900 000 m<sup>2</sup>) progresse fortement (+30,9 % en 2019). Ces trois segments représentent près de 70 % des surfaces autorisées dans la région contre environ la moitié en France.

### Nouveau record des transactions dans l'immobilier neuf francilien

En hausse de 3,3 % en 2019 (*figure 4*), les réservations en Île-de-France atteignent un niveau record avec plus de 40 000 ventes de logements neufs, appartements et maisons confondus (*figure 5*). Elles représentent

31,1 % des transactions enregistrées en France métropolitaine, qui sont stables en 2019. Les ventes d'appartements neufs (95,7 % des transactions régionales) sont en hausse de 4,0 % alors que les ventes de maisons neuves baissent de 10,3 %. Le prix moyen au m<sup>2</sup> des appartements neufs continue d'augmenter en 2019 (+3,5 %) et atteint 4 979 €/m<sup>2</sup>, soit 17 % de plus qu'en France métropolitaine. Cet écart s'est cependant réduit : il était de plus de 30 % en 2005. De même, pour les maisons individuelles, dont le prix moyen s'établit à 346 601 €, il est de 24 % contre 47 % il y a quinze ans.

En revanche, en ce qui concerne l'offre, l'année 2019 est marquée par un repli avec 30 200 logements mis en vente, soit une baisse de 20 % par rapport à 2018. Compte tenu du volume des réservations, le stock de biens disponibles a ainsi baissé de 20,5 % par rapport à 2018. Sept mois seulement sont nécessaires pour écouler le stock de logements neufs en Île-de-France, contre dix mois à la même période il y a un an. ■

#### Avertissement

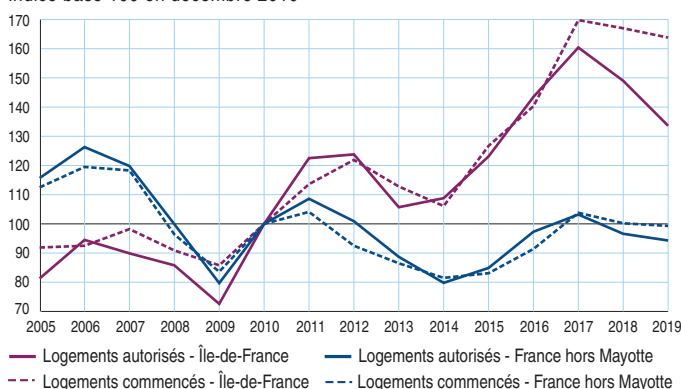
En matière de logement, les séries d'estimations en date réelle sont produites mensuellement pour évaluer le nombre d'autorisations et de mises en chantier. Elles visent à retracer, dès le mois suivant, l'ensemble des événements à leur date réelle (date effective de l'autorisation ou date de la mise en chantier). Sur la base des données collectées, les séries intègrent une estimation de l'information non encore remontée. Ces séries sont actualisées chaque mois pour prendre en compte les informations les plus récentes. Les estimations en date réelle corrigent des éventuels défauts de collecte des déclarations d'ouverture de chantier.

#### Pour en savoir plus

- Site de la DRIEA Île-de-France : <http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr>

## 1 Évolution de la construction de logements

Indice base 100 en décembre 2010



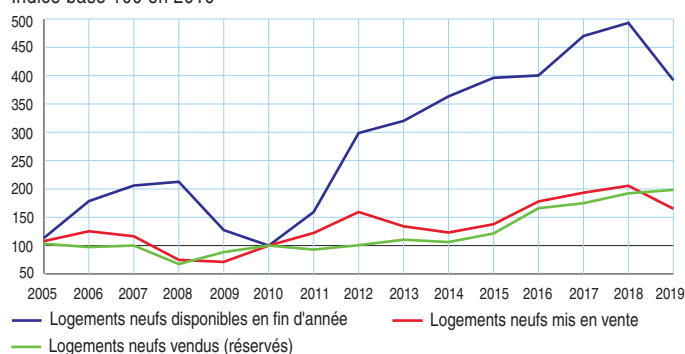
Données estimées provisoires arrondies à la centaine en date réelle.

Champ : logements individuels, collectifs et en résidence.

Source : SDES, Sit@del2, estimations au 27 février 2020.

## 4 Évolution de la commercialisation de logements neufs dans la région Île-de-France

Indice base 100 en 2010



Données 2019 redressées pour les logements neufs disponibles et mis en vente.

Champ : permis de 5 logements et plus destinés à la vente aux particuliers.

Source : SDES, enquête ECLN.

## 2 Construction autorisée de logements par département

	Logements en 2019 (nombre)	Évolution 2019/2018 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2018/2013* (en %)
Paris	3 100	-24,5	6,2
Seine-et-Marne	12 800	18,4	0,1
Yvelines	9 300	-4,7	1,8
Essonne	8 300	-33,2	3,1
Hauts-de-Seine	11 800	-31,2	12,7
Seine-Saint-Denis	17 300	-4,7	12,6
Val-de-Marne	11 400	7,9	12,3
Val-d'Oise	8 000	-6,1	5,3
<b>Île-de-France</b>	<b>82 000</b>	<b>-10,4</b>	<b>6,9</b>
<b>France hors Mayotte</b>	<b>449 400</b>	<b>-2,4</b>	<b>1,5</b>

\* Taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de logements, pour le département ou la région, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée. Données brutes provisoires arrondies à la centaine en date réelle. Les évolutions sont calculées sur données non arrondies.

Source : SDES, Sit@del2, estimations au 27 février 2020.

## 3 Construction autorisée de locaux non résidentiels, selon le type

	Île-de-France			France entière	
	Surfaces autorisées en 2019 (en milliers de m <sup>2</sup> )	Évolution 2019/2018 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2018/2013* (en %)	Évolution 2019/2018 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2018/2013* (en %)
Artisanat	149	-22,7	19,4	-2,1	5,8
Bureaux	1 388	-11,0	2,6	3,6	4,9
Commerce	522	-2,0	6,2	-5,1	-1,9
Entrepôt	904	30,9	11,4	22,0	8,8
Exploitation agricole ou forestière	198	44,6	6,7	-5,1	-4,4
Hébergement hôtelier	248	-16,4	13,4	-1,3	8,8
Industrie	372	0,0	9,0	-1,0	4,0
Service public ou d'intérêt collectif	1 045	-17,0	5,7	-8,2	-2,0
<b>Ensemble</b>	<b>4 826</b>	<b>-4,3</b>	<b>6,3</b>	<b>1,3</b>	<b>0,9</b>

\* Taux d'évolution annuel qu'aurait connu la construction de locaux, si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée. Données brutes provisoires en date réelle.

Source : SDES, Sit@del2, estimations au 27 février 2020.

## 5 Ventes des maisons et des appartements neufs

	Île-de-France			France métropolitaine		
	En 2019 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2019/2018 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2018/2013 (2) (en %)	En 2019 (nombre ou prix en euro)	Évolution 2019/2018 (en %)	Évolution annuelle moyenne 2018/2013 (2) (en %)
<b>Maisons neuves</b>						
Nombre de ventes (1)	1 722	-10,3	9,1	8 607	-8,9	2,3
Prix moyen par maison	346 601	2,2	1,1	278 795	4,8	1,7
<b>Appartements neufs</b>						
Nombre de ventes (1)	38 563	4,0	11,9	120 940	0,7	9,4
Prix moyen au m <sup>2</sup>	4 979	3,5	0,7	4 250	4,1	1,2

(1) Réservations avec dépôt d'arrhes.

(2) Taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de ventes ou le prix moyen si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Champ : permis de 5 logements ou plus destinés à la vente aux particuliers.

Source : SDES, enquête ECLN.

# Tourisme

## 2019, une année à nouveau remarquable pour la fréquentation touristique francilienne

En Île-de-France, après une année 2018 record, et malgré les divers mouvements qui ont émaillé l'année, la fréquentation hôtelière se maintient à un niveau très élevé : 2019 est la deuxième meilleure année en nombre d'arrivées hôtelières depuis 2011. Ce bon résultat s'explique par la présence renforcée de la clientèle résidant en France, qui atteint des niveaux inégalés, notamment à Paris.

Mathieu Belliard (Comité régional du tourisme Paris Île-de-France)

En France, l'économie touristique bénéficie d'une conjoncture favorable en 2019, dans la continuité de 2018. La fréquentation hôtelière s'améliore tant pour les arrivées (+ 1,5 %) que pour les nuitées (+ 0,8 %). Malgré les mouvements sociaux dits « des gilets jaunes » de début d'année, les grèves de transport de fin d'année qui ont particulièrement touché la capitale, et nonobstant les pics de pollution et périodes de canicule, l'Île-de-France continue d'afficher un niveau de fréquentation élevé.

### Une fréquentation hôtelière élevée

En 2019, la fréquentation hôtelière en Île-de-France reste à un niveau élevé avec 35,4 millions d'arrivées et 70,7 millions de nuitées (figure 1). Malgré un léger tassement par rapport à 2018 (- 0,1 % pour les arrivées et - 0,7 % pour les nuitées) (figure 2), 2019 figure parmi les années exceptionnelles. La fréquentation touristique est même en hausse à Paris (+ 0,7 % de nuitées par rapport à 2018) (figure 3) mais elle diminue ailleurs, surtout en grande couronne (- 3,7 %).

### Un renforcement de la clientèle résidente

En 2019, la fréquentation de la clientèle résidente progresse fortement (+ 2,2 % pour les arrivées et + 2,5 % pour les nuitées) alors que la clientèle non résidente diminue (respectivement - 2,5 % et - 3,1 %). De fait, la part de la clientèle non résidente baisse d'environ un point par rapport à 2018, tant

pour les arrivées (46,9 % contre 48,1 % en 2018) que pour les nuitées (55,2 % contre 56,6 % en 2018). La clientèle résidente représente 18,8 millions d'arrivées, un record depuis 2011, devant la clientèle non résidente (16,6 millions).

À l'échelle nationale, l'Île-de-France représente plus de la moitié des nuitées des touristes non résidents comptabilisées en France métropolitaine (76,4 millions). Au sein de la région, Paris génère près de 65 % des nuitées des non-résidents.

### Des taux d'occupation hôtelière en baisse

En 2019, le taux d'occupation moyen des hôtels est de 75,0 % (figure 4), en baisse de 1,5 point par rapport à 2018. Hormis en avril et en juin, notamment en raison de la Coupe du monde féminine de football et du Salon international de l'aéronautique et de l'espace, les taux d'occupation mensuels sont systématiquement inférieurs à ceux de 2018, particulièrement en mars (- 4,9 points) et en octobre (- 3,0 points).

### Les campings franciliens davantage fréquentés

Avec près d'1,9 million de nuitées en 2019, la fréquentation des campings en Île-de-France augmente de 1,8 % par rapport à 2018 (+ 2,9 % en France métropolitaine) (figure 5), grâce à la hausse conjointe de la clientèle résidente et non résidente (res-

pectivement + 2,3 % et + 1,5 %). Dans les campings de Seine-et-Marne, où plus de la moitié des nuitées de la région sont enregistrées, la fréquentation est en hausse de 5,4 % par rapport à 2018. De même, elle augmente fortement dans les Yvelines (+ 18,7 %) et dans l'Essonne (+ 5,3 %). Sur la période estivale d'avril à septembre, les taux d'occupation des campings sont en hausse, sauf en mai et en septembre.

### Des sites touristiques à deux vitesses

En 2019, l'incendie de la cathédrale Notre-Dame de Paris, monument le plus visité en Europe (12 millions de visiteurs en 2018), a marqué les esprits et probablement entraîné un report vers d'autres sites touristiques. La plupart des musées et monuments parisiens accueillent un nombre plus important de visiteurs qu'en 2018 : le musée d'Orsay (3,7 millions, + 11,1 %), la Cité des sciences et de l'industrie hors Géode (2,4 millions, + 7,3 %) ou la Sainte-Chapelle (1,4 million, + 12,3 %). Néanmoins, des sites majeurs reçoivent moins de visiteurs, tels que le musée du Louvre (9,6 millions, - 5,0 %) ou le centre Pompidou (3,3 millions, - 7,8 %). En dehors de Paris, la fréquentation, soutenue par l'importante présence des visiteurs franciliens, progresse dans la majeure partie des sites, tels que le domaine de Versailles (8,2 millions, + 0,9 %) ou le château et le parc zoologique de Thoiry (0,6 million, + 34,2 %). ■

#### Avertissement

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, les données des hôtels non répondants sont imputées au moyen d'une nouvelle méthode, en fonction de leurs caractéristiques. Cette nouvelle méthode d'imputation de la non-réponse tend à revoir légèrement à la baisse le nombre total de nuitées mais n'a pas d'impact sur les évolutions.

#### Pour en savoir plus

- « Bilan de l'année touristique 2019 à Paris Île-de-France », CRT Paris Île-de-France, 2020.
- Catana A., Druelle S., « Saison d'été 2019 : une fréquentation touristique au niveau de l'été 2018 », *Insee Flash Île-de-France* n° 44, novembre 2019.
- « Repères de l'activité touristique », CRT Paris Île-de-France, 2018.
- Site du Comité Régional du Tourisme Paris Île-de-France, rubrique des chiffres du tourisme : <http://pro.visitparisregion.com/chiffres-tourisme-paris-ile-de-france>

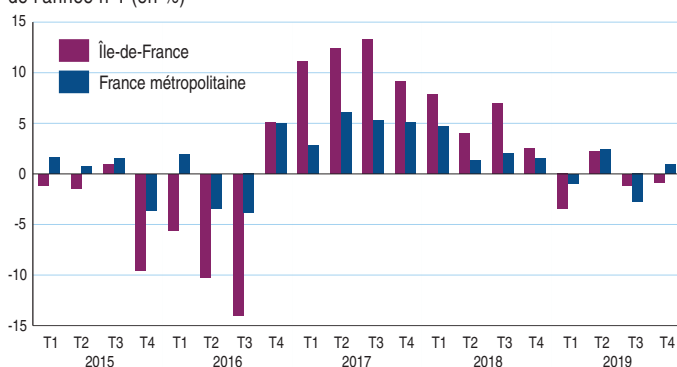
## 1 Fréquentation des hôtels et des campings en 2019

En milliers	Île-de-France		France métropolitaine	
	Hôtels	Campings	Hôtels	Campings
<b>Arrivées</b>	<b>35 430</b>	<b>673</b>	<b>121 755</b>	<b>25 559</b>
Résidents	18 803	262	84 379	17 098
Non-résidents	16 627	411	37 376	8 461
<b>Nuitées</b>	<b>70 736</b>	<b>1 889</b>	<b>214 638</b>	<b>128 602</b>
Résidents	31 691	667	138 214	88 447
Non-résidents	39 045	1 223	76 424	40 155
<b>Durée moyenne du séjour (en jours)</b>	<b>2,0</b>	<b>2,8</b>	<b>1,8</b>	<b>5,0</b>
Résidents	1,7	2,5	1,6	5,2
Non-résidents	2,3	3,0	2,0	4,7

Données définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre.  
Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

## 2 Évolution de la fréquentation dans les hôtels

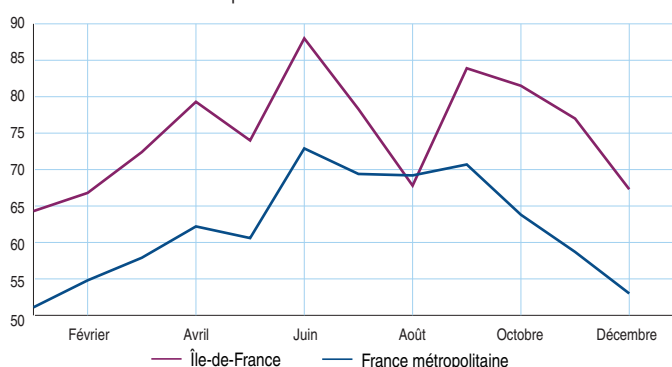
Évolution du nombre de nuitées du trimestre de l'année n par rapport au trimestre de l'année n-1 (en %)



Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

## 4 Taux d'occupation dans les hôtels en 2019

En % du nombre de lits disponibles



Données définitives.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

## 3 Nombre de nuitées dans les hôtels par département

En %	Nombre de nuitées dans les hôtels			Part de nuitées effectuées en 2019 par une clientèle non résidente
	2019 (en milliers)	Évolution 2019/2018	Évolution annuelle moyenne 2018/2013*	
Paris	38 022	0,7	0,7	66,3
Seine-et-Marne	9 653	-4,0	1,9	57,1
Yvelines	2 516	-6,2	1,3	27,0
Essonne	2 049	-4,1	0,7	21,8
Hauts-de-Seine	6 020	2,6	1,8	43,6
Seine-Saint-Denis	5 032	-3,3	3,4	40,2
Val-de-Marne	3 365	-0,3	1,9	35,9
Val-d'Oise	4 080	-1,3	3,0	32,9
<b>Île-de-France</b>	<b>70 736</b>	<b>-0,7</b>	<b>1,3</b>	<b>55,2</b>
<b>France entière</b>	<b>219 256</b>	<b>0,8</b>	<b>1,3</b>	<b>35,2</b>

Données définitives.

\* Taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

## 5 Nombre de nuitées dans les campings par département

En %	Nombre de nuitées dans les campings			Part de nuitées effectuées en 2019	
	2019 (en milliers)	Évolution 2019/2018	Évolution annuelle moyenne 2018/2013*	par une clientèle non résidente	sur emplacements équipés
Paris	///	///	///	///	///
Seine-et-Marne	1 038	5,4	-1,6	66,5	72,8
Yvelines	281	18,7	2,1	67,7	52,9
Essonne	143	5,3	-1,1	55,2	46,2
Hauts-de-Seine	///	///	///	///	///
Seine-Saint-Denis	///	///	///	///	///
Val-de-Marne	///	///	///	///	///
Val-d'Oise	///	///	///	///	///
<b>Île-de-France</b>	<b>1 889</b>	<b>1,8</b>	<b>1,9</b>	<b>64,7</b>	<b>64,3</b>
<b>France métropolitaine</b>	<b>128 602</b>	<b>2,9</b>	<b>1,8</b>	<b>31,2</b>	<b>55,4</b>

/// : Absence de campings ou secret statistique.

Données définitives. La fréquentation des campings n'est observée que d'avril à septembre.

\* Taux d'évolution annuel qu'aurait connu le nombre de nuitées si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

Source : Insee en partenariat avec la DGE et les comités régionaux du tourisme (CRT).

# Transports

## Recul du transport ferré de voyageurs en Île-de-France en 2019

En 2019, le trafic aérien continue de progresser, notamment les lignes internationales, tandis que les mouvements sociaux de décembre ont impacté particulièrement le métro et les bus parisiens. Enfin, les immatriculations de véhicules, principalement d'utilitaires, repartent à la hausse.

Joseph Chevrot (Insee)

En France, le trafic aérien continue de se développer en 2019 (+ 3,7 % de passagers par rapport à 2018) (*figure 1*), mais à un rythme moins soutenu qu'en 2018 (+ 4,8 %). Cette hausse, plus marquée sur les lignes internationales (+ 4,6 %), est également forte sur les lignes intérieures (+ 2,1 %).

En Île-de-France, le trafic aérien poursuit aussi sa progression : + 2,5 % en 2019. Avec 108 millions de passagers, la région contribue à plus de la moitié du nombre de passagers en France, mais cette proportion tend à diminuer régulièrement sous l'effet de l'essor de l'activité des aéroports des régions de province : cinq points de moins en onze ans. Le trafic international tire vers le haut le trafic aérien (+ 3,0 %), tandis que les lignes intérieures prolongent leur tendance au repli (- 0,3 %) depuis dix ans.

Dans la région, le recours aux compagnies « low cost » continue à progresser (+ 2,4 %) mais à un rythme plus modéré que chacune des quatre années précédentes (environ + 10 %) (*figure 2*). En France, avec une augmentation du trafic de 8,4 %, le rythme de progression des dernières années est davantage stable.

### La grève de décembre contracte le trafic de la RATP

En 2019, la RATP a enregistré 3,3 milliards de voyages (*figure 3*), en baisse de 2,0 % par rapport à 2018. Cette baisse est marquée dans les lignes de bus à Paris intra-muros et dans le métro, particulièrement touchés par le mouvement social de fin d'année. Ainsi, le nombre total de voyages dans le métro, en recul de 4,0 %, est inférieur à 1,5 milliard, au plus bas depuis 2013. En revanche, le trafic RER résiste, alors que les voyages en tramway continuent à fortement augmenter (+ 9,5 % en 2019, + 80 % entre 2013 et

2019) sans que les extensions récentes suffisent à l'expliquer (aucune extension en 2018, deux extensions en octobre et décembre 2019).

Le trafic SNCF recule encore de 0,7 % par rapport à 2018, année marquée par un trafic déjà ralenti par les grèves perlées du printemps.

### Forte progression des immatriculations d'utilitaires

Alors que le nombre d'immatriculations franciliennes de véhicules était quasi identique en 2017 et 2018, il a augmenté de 4,7 % en 2019 (*figure 4*). Toutes catégories de véhicules confondues, il est proche du demi-million et représente 17,5 % des immatriculations de véhicules en France.

Plus forte sur un an, la progression régionale est comparable à la progression nationale sur deux ans.

Si les immatriculations de véhicules particuliers comptent pour les quatre cinquièmes de l'ensemble des immatriculations, c'est la catégorie des utilitaires légers qui explique le plus la progression constatée en Île-de-France en 2019 : 13,3 %, notamment en Seine-Saint-Denis (+ 41 %), deuxième département de la région en nombre d'immatriculations de cette catégorie derrière les Hauts-de-Seine.

La conjoncture est moins favorable aux véhicules industriels à moteurs (utilitaires lourds) et aux bus, deux catégories pour lesquelles les immatriculations reculent mais concernent de faibles effectifs. ■

### L'organisation des transports franciliens

Île-de-France Mobilités organise les transports en commun pour que, chaque jour, 9,4 millions de déplacements professionnels et de loisirs soient réalisés par les Franciliens. Les voyageurs peuvent emprunter les 1 500 lignes de bus, 14 lignes de métros, 9 lignes de tramways et 13 lignes de trains et RER régionaux. Dans le cadre du projet du Grand Paris Express, le réseau sera enrichi de nombreux prolongements et de créations de lignes de métro, tramway et RER en travaux actuellement (lignes 15, 16, 17 et 18).

Île-de-France Mobilités passe des contrats avec des entreprises de transports (RATP, SNCF...) responsables du bon fonctionnement des lignes qui leur sont confiées (ponctualité, accessibilité, sécurité, propreté...). Le coût de fonctionnement annuel de 10,5 milliards d'euros est financé par les collectivités locales, les employeurs et la vente des titres de transports. Afin de répondre au mieux aux enjeux régionaux et aux besoins des Franciliens, les élus locaux sont réunis dans le conseil d'administration d'Île-de-France Mobilités pour anticiper et moderniser l'offre de transport aux besoins des voyageurs.

(Source : Île-de-France Mobilités)

### Pour en savoir plus

- Site du service statistique du ministère de la Transition écologique et solidaire : [www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr)
- Site d'Île-de-France Mobilités : [www.iledefrance-mobilites.fr](http://www.iledefrance-mobilites.fr)
- Site de l'Union des aéroports de Paris : [www.parisaeroport.fr](http://www.parisaeroport.fr)

## 1 Passagers des aéroports

En %

	Île-de-France			France entière	
	Passagers 2019 (nombre)	Évolution 2019/2018	Évolution annuelle moyenne 2018/2013 <sup>1</sup>	Évolution 2019/2018	Évolution annuelle moyenne 2018/2013 <sup>1</sup>
Lignes nationales	16 184 759	-0,3	-0,2	2,1	1,6
Lignes internationales	91 783 262	3,0	3,8	4,6	4,7
Transit	35 035	-4,4	-12,2	-25,9	0,7
<b>Total</b>	<b>108 003 056</b>	<b>2,5</b>	<b>3,1</b>	<b>3,7</b>	<b>3,8</b>
<i>Dont lignes à bas coût (low cost)</i>	<i>24 097 778</i>	<i>2,4</i>	<i>13,3</i>	<i>8,4</i>	<i>11,2</i>
Part des lignes à bas coût (low cost) (en %)	22,3	///	///	///	///

Note : données brutes.

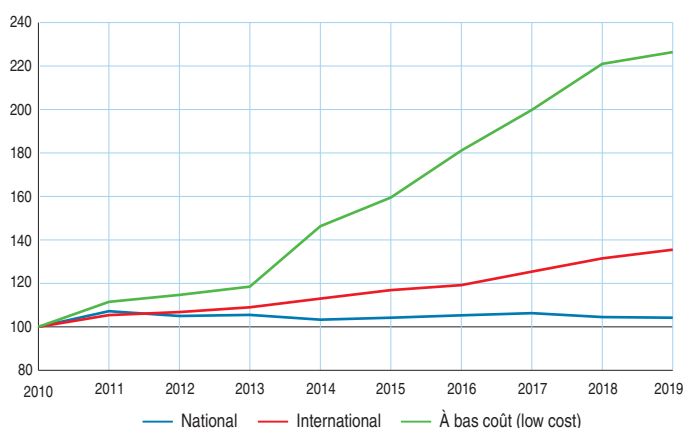
<sup>1</sup> Taux d'évolution annuel qu'aurait connu le trafic passager si l'évolution avait été la même pour chaque année de la période considérée.

/// : absence de donnée due à la nature des choses.

Source : Union des aéroports français.

## 2 Évolution du nombre de passagers des aéroports en Île-de-France

Indice base 100 en 2010



Source : Union des aéroports français.

## 3 Nombre de voyages dans les transports collectifs franciliens

En millions

	2018	2019	Évolution 2019/2018 (en %)
RATP, dont :	3 363	3 297	-2,0
<i>Méto</i>	1 559	1 497	-4,0
<i>RER</i>	497	497	0,0
<i>Bus Paris</i>	316	291	-7,8
<i>Bus banlieue</i>	689	681	-1,2
<i>Tramways*</i>	302	331	9,5
SNCF**	926	919	-0,7
Bus grande couronne	417	449	7,7
<b>Ensemble</b>	<b>4 706</b>	<b>4 665</b>	<b>-0,9</b>

\* T4 et T11E exclus.

\*\* Trains RER, T4 et T11E inclus.

Sources : SNCF, RATP et Optile.

## 4 Immatriculations de véhicules neufs

	Véhicules particuliers		Véhicules utilitaires légers <sup>1</sup>		Véhicules industriels à moteur <sup>2</sup>		Ensemble immatriculations <sup>3</sup>	
	2019 (nombre)	Évolution 2019/2018 (en %)	2019 (nombre)	Évolution 2019/2018 (en %)	2019 (nombre)	Évolution 2019/2018 (en %)	2019 (nombre)	Évolution 2019/2018 (en %)
Paris	55 972	9,3	12 998	19,7	401	3,4	69 611	10,9
Seine-et-Marne	42 739	-2,5	7 761	-7,0	889	-16,5	51 578	-3,7
Yvelines	76 544	5,1	9 937	10,6	761	31,7	87 424	5,8
Essonne	38 037	-1,2	8 670	10,9	1 257	-1,3	48 116	0,5
Hauts-de-Seine	86 793	9,3	20 524	13,4	738	-28,9	108 877	9,8
Seine-Saint-Denis	28 687	-10,5	16 022	41,0	1 680	-13,3	46 416	2,2
Val-de-Marne	31 904	4,2	7 107	3,9	532	21,5	39 577	4,4
Val-d'Oise	29 290	-0,5	6 165	-3,6	673	8,7	36 242	-1,1
<b>Île-de-France</b>	<b>389 966</b>	<b>3,2</b>	<b>89 184</b>	<b>13,3</b>	<b>6 931</b>	<b>-5,5</b>	<b>487 841</b>	<b>4,7</b>
<b>France entière</b>	<b>2 241 834</b>	<b>1,7</b>	<b>487 949</b>	<b>3,9</b>	<b>57 291</b>	<b>0,8</b>	<b>2 794 078</b>	<b>2,1</b>

Données brutes.

<sup>1</sup> Camionnettes et véhicules automoteurs spécialisés ≤ 3,5 t de PTAC.

<sup>2</sup> Camions, véhicules automoteurs spécialisés > 3,5 t de PTAC et tracteurs routiers.

<sup>3</sup> Y compris immatriculations de transports en commun.

Source : SDES, SIDIV (extraction du 17/02/2020).

# Définitions

## Arrivées

Les arrivées sont le nombre total de personnes arrivées dans un établissement durant la période considérée. Elles ne sont comptées qu'une fois, au 1<sup>er</sup> jour de leur séjour, quelle que soit la durée du séjour.

## Catégories de demandeurs d'emploi établies par Pôle emploi

La publication des effectifs de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi se fait selon les catégories statistiques suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), y compris les demandeurs d'emploi en convention de reclassement personnalisé (CRP), en contrat de transition professionnelle (CTP), sans emploi et en contrat de sécurisation professionnelle (CSP) ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

## Cessation d'entreprise

Il s'agit de l'arrêt total de l'activité économique de l'entreprise. Il ne faut pas confondre la notion de défaillance avec la notion plus large de cessation. Les liquidations judiciaires qui font suite à une défaillance ne représentent qu'une partie, variable avec le temps et le secteur d'activité, de l'ensemble des cessations.

## Chômage

Situation des personnes de 15 ans ou plus, privées d'emploi et en recherchant un. Les frontières entre emploi, chômage et inactivité ne sont pas toujours faciles à établir, ce qui amène souvent à parler d'un « halo » autour du chômage.

En France, deux sources statistiques principales sur le chômage existent : les statistiques mensuelles du ministère du Travail, élaborées à partir des fichiers de demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle emploi, et l'enquête Emploi de l'Insee, qui mesure le chômage au sens du BIT.

## Chômage partiel

Lorsqu'une entreprise réduit son activité au-dessous de l'horaire légal ou arrête momentanément tout ou partie de son activité et qu'elle n'entend pas rompre les contrats de travail qui la lient à ses salariés, elle peut avoir recours au chômage partiel. Le système d'indemnisation du chômage partiel permet de gérer une baisse d'activité ponctuelle, limitée dans le temps et ayant pour cadre l'année civile.

*Remarque* : le dispositif du chômage partiel a pour but d'éviter des licenciements : il permet à une entreprise qui subit une perte d'activité de nature économique, technique ou naturelle, de réduire temporairement, sous certaines conditions, les horaires de ses effectifs. Lorsque le chômage partiel se prolonge au-delà de 6 semaines, les salariés dont le contrat de travail est suspendu sont considérés comme étant à la recherche d'un emploi et peuvent être admis au bénéfice de l'allocation d'aide de retour à l'emploi versée par Pôle emploi ; on parle alors de « chômage partiel total ».

## Chômeur (au sens du BIT)

En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé au moins une heure durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle emploi (et inversement).

## Contrat unique d'insertion / CUI

Créé par la loi n° 2008-1249 du 1<sup>er</sup> décembre 2008 généralisant le revenu minimum de solidarité active et réformant les politiques d'insertion, le contrat unique d'insertion (CUI) est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2010 (1<sup>er</sup> janvier 2011 dans les départements et régions d'outre-mer). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et suite à la mise en place de ce nouveau contrat, il n'est plus possible de conclure des contrats d'avenir et des contrats d'insertion - revenu minimum d'activité (CI-RMA).

Le contrat unique d'insertion, qui a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accès à l'emploi, se décline sous deux formes :

- le CUI - Contrat initiative emploi (CUI-CIE) s'adresse aux employeurs du secteur marchand et ouvre droit à une aide financière sans exonération spécifique de cotisations sociales ;
- le CUI - Parcours emploi compétence (CUI-PEC) remplace le CUI - Contrat d'Accompagnement dans l'emploi depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Il s'adresse aux employeurs du secteur non marchand et ouvre droit à une aide financière et à une exonération spécifique de cotisations sociales.

## Création d'entreprise

Une création d'entreprise correspond à la mise en œuvre d'une nouvelle combinaison de facteurs de production avec pour restriction qu'aucune autre entreprise ne soit impliquée dans cet événement.

Les créations d'entreprises sont en fait des créations d'unités légales. On parle néanmoins de créations d'entreprises en



raison de la spécificité de la situation au moment de la création. En effet, au moment de son immatriculation, il n'est pas possible de déterminer si une unité légale est indépendante ou appartient à un groupe. Par défaut, au moment de la création, toute entité est donc indépendante et considérée comme une entreprise.

La statistique mensuelle des créations d'entreprises est constituée à partir des informations du Répertoire des entreprises et des établissements (REE), issu de Sirene. Les créations d'entreprises correspondent aux unités légales du répertoire Sirene qui enregistrent un début d'activité relevant de l'un des cas suivants :

- l'immatriculation d'une nouvelle unité légale avec création d'une nouvelle combinaison de facteurs de production ;
- le cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de plus d'un an (il n'y a pas de nouvelle immatriculation mais reprise de l'ancien numéro Siren, en général pour un entrepreneur individuel) ;
- le cas où l'entrepreneur redémarre une activité après une interruption de moins d'un an, mais avec changement d'activité ;
- la reprise par une unité légale nouvellement immatriculée de tout ou partie des activités et facteurs de production d'une autre unité légale, lorsqu'il n'y a pas de continuité économique entre la situation du cédant et celle du repreneur.

On considère qu'il n'y a pas continuité économique de l'unité légale si, parmi les trois éléments suivants concernant son siège, au moins deux sont modifiés lors de la reprise : l'unité légale contrôlant l'établissement siège, l'activité économique et la localisation.

Depuis les données relatives à janvier 2009, à la suite de la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur (renommé micro-entrepreneur, à compter du 19 décembre 2014), les statistiques de créations d'entreprises incluent les demandes de créations enregistrées dans Sirene au titre de ce régime. Ce dénombrement n'inclut pas les entrepreneurs déjà en activité avant le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et qui avaient demandé, à titre dérogatoire au plus tard le 31 mars 2009, à bénéficier du régime micro-social et du versement fiscal libératoire en 2009.

La statistique de créations d'entreprises couvre l'ensemble des activités marchandes hors agriculture.

*Remarque* : depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons.

### Correction des variations saisonnières / CVS

L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en effets de trois facteurs : une tendance, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique que les statisticiens emploient pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (tendance et composante irrégulière).

Ainsi, par exemple, le taux de chômage désaisonnalisé supprime les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche pendant l'été et de mise à pied pendant l'hiver dans des secteurs d'activité comme l'agriculture et la construction.

### Défaillance d'entreprise

Une unité légale est en situation de défaillance ou de dépôt de bilan à partir du moment où une procédure de redressement judiciaire est ouverte à son encontre.

Cette procédure intervient lorsqu'une unité légale est en état de cessation de paiement, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en mesure de faire face à son passif exigible avec son actif disponible.

*Remarque* : il ne faut pas confondre la notion de défaillance et la notion de cessation. La notion de cessation correspond à l'arrêt total de l'activité économique d'une entreprise. Toutes les défaillances ne donnent pas des cessations. Par exemple, un jugement d'ouverture de procédure de défaillance (dépôt de bilan d'une entreprise inscrite dans le cadre d'une procédure judiciaire) ne se résout pas forcément par une liquidation.

Toutes les cessations n'ont pas donné lieu à une défaillance. Par exemple, un entrepreneur individuel peut cesser son activité suite à un départ en retraite.

### Demands d'emploi en fin de mois / DEFM

Les demands d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

### Demands d'emploi de longue durée / DELD

Les demands d'emploi de longue durée (DELD) sont ceux inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C, depuis un an ou plus.

### Durée moyenne de séjour

Il s'agit du rapport du nombre de nuitées au nombre d'arrivées de clients hébergés.

### Emploi salarié / emploi non salarié

Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente.

Les non-salariés sont les personnes qui travaillent mais sont rémunérées sous une autre forme qu'un salaire.

### Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie permet l'observation conjoncturelle de la fréquentation dans l'hôtellerie et l'étude de la structure de la clientèle, notamment de son origine géographique. Elle permet d'établir des indicateurs de taux d'occupation, de durée moyenne de séjour ou de part de la clientèle professionnelle. Réalisée chaque mois depuis 1982, elle couvre un échantillon national de 8 300 établissements homologués (1 à 5 étoiles dans le nouveau classement hôtelier) et non homologués de chaînes de la France métropolitaine et des départements d'Outre-mer (DOM). L'échantillon final est de 14 000 hôtels environ pour satisfaire les besoins d'information locale.

### Entreprise

L'entreprise est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

### Entreprise individuelle

Une entreprise individuelle est une entreprise qui est la propriété exclusive d'une personne physique. L'entrepreneur exerce son activité sans avoir créé de personne juridique distincte. Les différentes formes d'entreprises individuelles sont : commerçant, artisan, profession libérale, agriculteur. Chaque entreprise individuelle (comme chaque société) est répertoriée dans le répertoire Sirene.

### Estimations d'emploi localisées

À partir de 2009, les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fonde sur l'utilisation des sources administratives en niveau.

Pour les salariés, il s'agit des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS « grand format ») contenant, en plus des DADS stricto sensu, les données du fichier de paye des agents de l'État et celles des particuliers employeurs.

Pour les non-salariés agricoles, les sources mobilisées sont les fichiers de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et pour les non-salariés non agricoles, les fichiers de l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) qui est la Caisse Nationale des Unions de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

Le concept central d'Estel est une synthèse ascendante des sources administratives utilisées avec prise en compte de la multi-activité. Estel mesure l'emploi selon un concept « BIT répertorié » : l'emploi est mesuré sur la dernière semaine de l'année et tout emploi déclaré est comptabilisé.

Le passage à Estel permet la production des estimations d'emploi annuelles à un niveau géographique et sectoriel plus fin que l'ancien système (celui de la zone d'emploi croisée avec le niveau A38 de la nouvelle nomenclature d'activités au lieu du niveau départemental) ; de plus on disposera chaque année de la double localisation au lieu de résidence et au lieu de travail pour les salariés et d'informations sur le sexe et la tranche d'âge quinquennale des travailleurs salariés et non salariés.

### Hôtellerie de plein air (camping)

Les campings-caravanings classés le sont selon les nouvelles normes Atout France en vigueur depuis juillet 2012. Ils sont classés de 1 à 5 étoiles. Les conditions requises pour ce classement portent sur les équipements communs, les équipements sanitaires, l'accessibilité aux personnes handicapées.

### Immatriculations de voitures particulières neuves

L'Insee publie mensuellement le nombre des immatriculations des voitures particulières neuves (hors utilitaires et transit temporaire) permettant ainsi de suivre l'évolution du marché automobile français. Le chiffre brut, communiqué par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA) est corrigé des jours ouvrables et des variations saisonnières (CJO-CVS).

### Intérim / travail intérimaire / travail temporaire

L'opération de « travail intérimaire » (ou « intérim » ou « travail temporaire ») consiste à mettre à disposition provisoire d'entreprises clientes, des salariés qui, en fonction d'une

rémunération convenue, sont embauchés et rémunérés à cet effet par l'entreprise de travail intérimaire (ou entreprise de travail temporaire).

Elle se caractérise donc par une relation triangulaire entre l'entreprise de travail temporaire, l'entreprise cliente et le salarié, et implique la conclusion de deux contrats : un contrat de mise à disposition (entre l'entreprise de travail temporaire et l'entreprise cliente) et un contrat de mission (entre l'entreprise de travail temporaire et le salarié).

*Remarque* : les salariés qui travaillent en intérim sont qualifiés d'intérimaires.

### Ippapa

L'indice des prix d'achat des moyens de production agricole permet de suivre l'évolution des prix des services et des biens utilisés par les agriculteurs pour leur exploitation agricole. Il inclut les engrais, les amendements pour améliorer les propriétés des sols, les produits phytosanitaires, les semences, le matériel et les équipements, le carburant, les aliments pour animaux, les médicaments et services vétérinaires, etc.

### Ippap

L'indice des prix des produits agricoles à la production mesure l'évolution des prix des produits vendus par les agriculteurs. Cet indice est élaboré à partir de l'observation des prix de marché.

### Logement autorisé

Un logement autorisé est un logement, non encore réalisé, qui entre dans le cadre d'un dossier de permis de construire ayant reçu un avis favorable.

### Logement collectif

Logement dans un immeuble collectif (appartement).

### Logement commencé

Un logement commencé est un logement faisant partie d'un bâtiment dont les fondations sont commencées (cas des logements collectifs) ou dont les « fouilles en rigole » sont entreprises (cas des logements individuels).

### Logement individuel

Un logement individuel est une construction qui ne comprend qu'un logement (maison).

### Micro-entrepreneur

Le micro-entrepreneur bénéficie du régime de même nom (appelé auto-entrepreneur jusque 2014), qui offre des formalités de création d'entreprise allégées et un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Il s'applique aux entrepreneurs individuels qui en font la demande, sous certaines conditions.

Le micro-entrepreneur bénéficie ainsi notamment :

- du régime fiscal de la micro-entreprise ;
- du régime micro-social ;
- d'une exonération ou d'une franchise de TVA.

Le régime peut concerner des activités commerciales, artisanales ou libérales, à titre principal ou complémentaire.

Le régime de l'auto-entrepreneur a été initialement créé par la loi de modernisation de l'économie (LME) n° 2008-776 du 4 août 2008 et est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

La loi Pinel du 18 juin 2014 l'a transformé en régime du micro-entrepreneur à partir du 19 décembre 2014. Elle lui a imposé de nouvelles obligations comme l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants ou au répertoire des métiers (RM) pour les artisans. Elle a aussi prévu la fusion du régime fiscal de la micro-entreprise et du régime micro-social à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les seuils de chiffre d'affaires permettant l'accès au régime fiscal de la micro-entreprise et du régime micro-social ont été doublés. Ce régime doit être distingué de la catégorie des microentreprises définie par l'article 51 de la loi de modernisation de l'économie (LME) et précisée par le décret n° 2008-1354.

### **Nomenclature d'activités française / NAF**

La nomenclature des activités économiques en vigueur en France depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 est la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2). La NAF a la même structure que la nomenclature d'activités de la Communauté européenne (NACE rév. 2) mais elle comporte un niveau supplémentaire, spécifique à la France, celui des sous-classes.

La NAF rév. 2 comporte cinq niveaux comprenant respectivement : 21, 88, 272, 615 et 732 postes.

La NAF rév. 2 s'est substituée à la NAF rév. 1 datant de 2003 (entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2003). La NAF rév. 1 comportait cinq niveaux ayant respectivement 17, 31, 62, 224 et 712 postes.

La NAF rév. 1 avait succédé à la NAF qui était en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1993.

### **Nuitées**

Nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement ; deux personnes séjournant trois nuits dans un hôtel comptent ainsi pour six nuitées de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

### **Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA)**

Créé en août 2016, le PACEA est le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. Il concerne tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus. Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs. En fonction de la situation et des besoins de l'intéressé, le bénéfice d'une allocation peut être accordé à un jeune intégrant un PACEA. Elle est destinée à soutenir ponctuellement la démarche d'insertion du jeune vers et dans l'emploi et l'autonomie. Le montant mensuel de l'allocation ne peut pas excéder le montant mensuel du revenu de solidarité active (RSA) hors forfait logement. Au 1<sup>er</sup> avril 2018, cela correspond à un montant de 484,82 €.

### **Parcours emploi compétences (PEC)**

Depuis janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en parcours emploi compétences. Ceux-ci sont destinés aux publics les plus éloignés du marché du travail. La mise en œuvre des parcours emploi compétences repose sur le

trijetque emploi-formation-accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que par le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion durable dans l'emploi des personnes les plus éloignées du marché du travail. Le parcours emploi compétences est prescrit dans le cadre de CUI-CAE dans le secteur non marchand, et dans le cadre de CUI-CIE dans les départements et régions d'outre-mer ou par les conseils départementaux sous certaines conditions (voir définition du CUI-CIE). L'objectif de durée d'un parcours est de 12 mois et les conventions initiales ne peuvent être inférieures à 9 mois. Dans le cadre du parcours emploi compétences, le montant de l'aide accordée aux employeurs, exprimé en pourcentage du Smic brut, pourra être modulé entre 30 % et 60 %, dans la limite des enveloppes financières. Le taux de prise en charge est fixé par arrêté du préfet de région.

### **Pôle emploi**

Pôle emploi est un opérateur du service public de l'emploi qui existe juridiquement depuis le 19 décembre 2008. Il est issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assedic pour permettre aux demandeurs d'emploi d'avoir un seul interlocuteur. Il a pour mission d'accompagner tous les demandeurs d'emploi dans leur recherche jusqu'au placement, assurer le versement des allocations aux demandeurs indemnisés, aider les entreprises dans leurs recrutements et recouvrer les cotisations.

### **Population active (au sens du BIT)**

La population active dite « au sens du BIT » regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs (ces deux concepts étant entendus selon les définitions BIT).

*Remarque* : définition internationale, adoptée en 1982 par une résolution du Bureau international du travail (BIT).

### **Résident / non-résident, au sens du tourisme**

Un résident est une personne résidant en France et réalisant un séjour touristique en France.

Un non-résident est une personne résidant à l'étranger et réalisant un séjour touristique en France.

### **Séjour**

Les voyages se décomposent en « séjours » définis par le fait d'avoir passé au moins une nuit en lieu fixe. La durée des séjours est comptabilisée en nuitées.

### **Services rendus aux entreprises**

Les services rendus aux entreprises regroupent globalement les activités scientifiques et techniques, les services administratifs et de soutien.

Les activités scientifiques et techniques requièrent un niveau de formation élevé et apportent aux utilisateurs des connaissances et compétences spécialisées, contrairement aux services administratifs et de soutien, qui n'ont pas pour objectif premier le transfert de connaissances spécialisées.

*Remarque* : l'Insee classant les services marchands en fonction de leur utilisateur principal, les services juridiques, les activités de contrôle, de location sont des services aux

entreprises, même lorsqu'ils sont partiellement consommés par les particuliers.

Ils sont détaillés dans la nomenclature d'activités française (NAF rév. 2).

### **Services rendus aux particuliers**

Les services aux particuliers se caractérisent par la mise à disposition d'une prestation technique ou intellectuelle principalement à destination des particuliers (ou ménages), même si certains d'entre eux concernent également les entreprises.

*Remarque* : l'Insee classant les services marchands en fonction de leur utilisateur principal, la blanchisserie ou la réparation sont des services aux particuliers, même lorsqu'ils sont partiellement consommés par les entreprises.

### **Sit@del2**

Sit@del2 est une base de données du système statistique public relative à la construction neuve de logements et de locaux non résidentiels. Cette base est alimentée par les informations des permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclarations préalables. Sit@del2 est la continuité de Sitadel, prenant en compte les nouvelles variables des formulaires mis en place lors de la réforme du droit des sols en octobre 2007.

### **Taux de chômage**

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

On peut calculer un taux de chômage par âge en mettant en rapport les chômeurs d'une classe d'âges avec les actifs de cette classe d'âges. De la même manière, se calculent des taux

de chômage par sexe, par PCS, par région, par nationalité, par niveau de diplôme...

*Remarque* : le taux de chômage diffère de la part du chômage qui, elle, mesure la proportion de chômeurs dans l'ensemble de la population.

### **Taux de chômage (au sens du BIT)**

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

### **Taux d'occupation (hôtellerie, hôtellerie de plein air, autres hébergements)**

Le taux d'occupation est le rapport entre le nombre de chambres (emplacements) occupées et le nombre de chambres (emplacements) offertes par les hôtels et campings ouverts. Il diffère du taux d'utilisation qui rapporte le nombre de chambres (emplacements) occupées au nombre de chambres (emplacements) total des hôtels et campings, qu'ils soient ouverts ou fermés.

### **Touriste**

Le touriste est un visiteur qui passe au moins une nuit dans un hébergement collectif ou privé, pour un motif professionnel ou privé. Le séjour ne doit pas dépasser une année.

### **Transport de voyageurs**

Le transport de voyageurs comprend tout mouvement de voyageurs à bord d'un mode de transport quel qu'il soit : ferroviaire, routier, maritime, aérien... Il se mesure en voyageurs-kilomètres ou, sur un trajet donné, en nombre de voyageurs.

<b>Coordination</b>	Michèle Debosque
<b>Directrice de la publication</b>	Marie-Christine Parent
<b>Rédactrices en chef</b>	Marie-Odile Liagre, Brigitte Rigot
<b>PAO</b>	Frédéric Luczak, Nicolas Renaud

© Insee 2020

**Insee - Direction régionale d'Île-de-France**  
1, rue Stephenson - Montigny-le-Bretonneux  
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines CEDEX  
Tél : 01 30 96 90 00

# Insee Conjoncture

Île-de-France

## Bilan économique 2019 2019 : année de référence pour l'économie francilienne dans un contexte de crise sanitaire

Année précédant la crise sanitaire, 2019 constituera un point de référence pour l'économie francilienne. La plupart des indicateurs 2019 sont à un très bon niveau : emploi, chômage, construction, tourisme.

La crise sanitaire de 2020 a porté un coup d'arrêt à la dynamique de l'économie francilienne : l'activité aurait été réduite d'un tiers pendant les deux mois de confinement. En outre, la consommation de biens par les ménages franciliens devrait avoir fortement diminué. L'absence des touristes étrangers, très nombreux habituellement (50 % de la clientèle hôtelière), et la plus forte prégnance de la pauvreté (15,6 % de personnes pauvres en Île-de-France contre 14,0 % en France) pourraient avoir contribué, plus que dans le reste du pays, à la chute des volumes de biens ou services consommés et à la déformation de sa structure avec une baisse plus importante des biens du luxe, de l'automobile, de l'habillement et des services des transports et de la culture, surtout à Paris.

Les répercussions de cette crise sanitaire sur l'emploi et le chômage sont importantes : à la mi-mai, plus de 3 millions de salariés franciliens auraient été concernés par une demande de chômage partiel. Cela représente environ les deux tiers de l'emploi salarié total contre près de 71 % en France métropolitaine.

Dans ce contexte, l'année 2019 restera, pour des années sans doute, comme le point de référence à l'aune duquel les dynamiques de reprise d'activité, de retour à l'emploi et de baisse du chômage seront évaluées.

Conjoncture n° 29  
Juin 2020

ISSN 2416-8637

Insee Île-de-France  
1 rue Stephenson  
78188 Saint-Quentin-en-Yvelines CEDEX

Directrice de la publication :  
Marie-Christine Parent

Rédactrices en chef :  
Marie-Odile Liagre, Brigitte Rigot

© Insee 2020